

# objectifs

adapei  am

Numéro 64 - juin 2014

Le magazine de l'Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes  
ISSN 1252-5162



*Dans ce numéro*

*L'Assemblée Générale 2014*

*La mise en œuvre des territoires dénommés,  
« Territoire Riviera Nice/Menton » et « Territoire Ouest Azur »*

## Notre actualité

- Après 31 années passées à l'ADAPEI-AM Monsieur REBERAC prend sa retraite* 2
- Prise de fonction de Monsieur René ANDRON, Directeur Général* 3
- Le Siège de l'association déménage !* 4
- « Tous Ensemble » édition 2014* 5
- L'Assemblée Générale de l'ADAPEI-AM s'est déroulée le 14 juin dernier* 6



## Portrait

- Monsieur Dominique REBERAC* 10



## Dossier

- La mise en œuvre des territoires dénommés, « Territoire Riviera Nice/Menton » et « Territoire Ouest Azur »* 11

## Vie des établissements

- L'activité d'usinage d'ESATTITUDE Nice s'opère dans les Ateliers Jean Médecin* 18
- L'ESATTITUDE Menton s'invite à la fête du Citron !* 20
- La formation professionnelle vers la reconnaissance de compétences des usagers d'ESATTITUDE Antibes a été suivie par 10 travailleurs* 21
- Des sessions de sport adapté sont proposées au Centre d'habitat de Menton* 23
- Les poèmes de Medhi résident du groupe bleu de la MAS des Fontaines* 24
- La MAS des Fontaines participe à la 13<sup>ème</sup> journée du Rallye historique de Vallauris* 25
- Trois résidents de la MAS des Fontaines à la découverte des chiens nordiques de Casterino* 26
- Un nouveau tricycle à l'IME Pierre Merli* 27
- Un ralentisseur pour la sécurité des jeunes de l'Ime Pierre Merli* 27



## Échos des sections

- Un mois pour découvrir les métiers de la dépendance sur le Bassin Cannois* 28
- La Section de Nice fait son carnaval !* 28
- Des Rois et des Reines dans les Sections !* 29
- La fête du printemps organisée par la section Cagnes Grasse s'est déroulée le 13 avril dernier* 30
- Réunion sur la Prévoyance organisée par la section Cagnes Grasse* 31



## Agenda carnet

- Disparition de Madame Yvette MARGARIA* 34

## Kiosque

## Vos contacts à l'ADAPEI-AM

35

38

## EDITO

*Un parcours de vie qui contribue à l'autonomie.*

**L'**accessibilité pour les personnes handicapées mentales doit s'entendre comme la possibilité pour elles de pouvoir accéder à la compréhension de leur environnement, de pouvoir s'y repérer et s'y déplacer facilement.

*Il s'agit bien de réduire les difficultés liées à la déficience intellectuelle en adaptant l'environnement, afin de favoriser leur participation et leur permettre d'exprimer pleinement leurs capacités.*



*Ainsi, l'accessibilité ne peut se limiter à la mise en conformité du cadre bâti. Elle concerne toutes et tous, au même titre que les soins médicaux, dentaires devant être adaptés à la situation de chacun.*

*Il y a encore beaucoup de travail à faire, beaucoup de projets à entreprendre, pour que ce qui nous paraît élémentaire se réalise sans être repoussé au gré des conjonctures économiques.*

*Mais notre conviction dans les valeurs que nous défendons nous permet d'avancer, notre Union fait notre force...*

*Le Président de l'ADAPEI-AM,  
Jacques BOUDOT*

# Après 31 années passées à l'ADAPEI-AM, Monsieur Dominique REBERAC prend sa retraite

**L**e 27 novembre dernier, à l'occasion de son départ à la retraite, Monsieur REBERAC a eu le plaisir de réunir autour d'un repas amical, les présidents avec lesquels il a collaboré au long des trois décennies qu'il a passé à la Direction de l'association. Monsieur DECOURCELLE dans l'impossibilité de se déplacer s'était joint moralement à eux.



de gauche à droite Messieurs Dubois, Mauvais, Boudot, Centurioni, Goldenstein, Andron, Astesano et Reberac.

Puis un dîner a été organisé le 17 décembre en son honneur en présence des Membres du Conseil d'Administration et de l'ensemble du personnel du Siège Social de l'association.



Monsieur Dominique REBERAC

A cette occasion Monsieur Dominique REBERAC a prononcé un discours qui a retracé sa carrière et dont quelques extraits sont rédigés ci-dessous.

« Après douze années passées dans la fonction publique dont quatre administrations différentes, mon arrivée à l'ADAPEI fut comme un électrochoc.

- D'abord une accélération du temps.
- La certitude d'être utile, écouté, entendu.
- Des difficultés nombreuses mais jamais insurmontables.
- Je n'y ai jamais connu l'ennui.

- Des contacts variés avec les salariés et les administrateurs mais aussi lors de mes nombreux intérim avec les personnes handicapées mentales.

- Ce monde du handicap mental fut une réelle découverte humaine et une grande satisfaction.

- L'association de parents c'est aussi très formateur.

De la créativité sans fin, de la mobilisation permanente.

- Il faut aussi régulièrement prendre du recul pour ne pas être déstabilisé. »

### « 31 ans c'est... »

- 9 Présidents,
- 24 Directeurs,
- Le passage de 280 à 900 salariés,
- Le passage de 500 à 2000 places offertes.

### C'est aussi...

- Les évolutions importantes auxquelles nous avons dû nous adapter.
- De la DDASS toute puissante et facilitatrice à l'avènement du Conseil Général en 1985 dans le cadre de la décentralisation.
- La concrétisation de l'application des lois de 1975.
- Le financement très favorable par prix de journée (2 fois l'an) à la fin des années 70 et au début des années 80.
- La fin des trente glorieuses, puis la mise en place de la dotation globale en vue de réduire les financements publics.
- Les lois de 2002 et 2005 très généreuses voir démagogiques lorsque l'on se réfère aux moyens financiers concomitants.
- La disparition des DDASS, trop sociales et peu en phase avec « Bercy ».
- La création des ARS et les financements par CPOM.
- Le renversement de l'initiative en matière de création de places et la prise de pouvoir de l'administration.
- De 1982 à 2013 ont été réalisées les nombreuses créations et ouvertures d'établissements que l'on connaît. »

Après avoir remercié l'assemblée, Dominique REBERAC souhaite une bonne continuation à cette œuvre associative en faveur de ces personnes handicapées mentales qui souvent nous encouragent par leur sens de la relation humaine.

# Prise de fonction de Monsieur René ANDRON au poste de Directeur Général de l'ADAPEI-AM



## *N. LECA : Au moment de votre prise de fonction quel est votre ressenti ?*

Les élus de notre association m'ont témoigné leur confiance en me nommant au poste de Directeur Général. Je mesure à la fois l'honneur que cela représente et la responsabilité qui y est attachée. L'ADAPEI AM est une grande et belle association, dont les valeurs et les savoir-faire sont reconnus, portée par une militance vivace et servie par des professionnels investis, formant un collectif qui est en permanence attentif et mobilisé pour le meilleur accompagnement des personnes handicapées. Il n'est pas anodin d'œuvrer dans une association issue du mouvement parental et qui dispose d'une culture forte. Il n'est pas possible à mon sens d'occuper le poste qui m'est confié si on n'en partage pas les valeurs. Il n'est pas neutre de prendre la suite d'un dirigeant qui a contribué pendant plus de trente ans au développement de l'association. C'est un challenge d'intégrer la fonction dans un contexte globalement difficile, pour mettre en œuvre un plan stratégique qui interroge les habitudes et les pratiques. Pour autant, après vingt-cinq ans de vie associative en qualité de professionnel, de bénévole, d'élu, ma détermination et mon engagement restent intacts. Je suis persuadé que les sociétés de demain seront solidaires, et que leur avenir s'écrit aujourd'hui ; c'est tout à fait transposable à notre association.

## *Simplement qu'est-ce qui motive votre démarche ?*

Ma démarche est motivée par le souhait d'être utile et d'œuvrer dans l'intérêt général de toutes les parties prenantes à notre action d'accompagnement solidaire.

## *Quel est votre projet ?*

Mon projet est de poursuivre la réalisation des actions qui sont engagées, de contribuer aux adaptations utiles et au développement de nos activités, en ayant en permanence le souci de délivrer le meilleur service pour le mieux-être des personnes que nous accompagnons.

Nous sommes tous pleinement conscients des difficultés et des contraintes qui nous environnent et qui devraient durer rendant la tâche ardue. Cependant, je reste persuadé que nous pouvons en extraire des opportunités par une orientation collective volontariste. Je crois que nous disposons des moyens pour poursuivre dans une perspective de développement durable grâce à la pertinence, la qualité des actions en cours et la cohérence des orientations arrêtées par la gouvernance associative, illustrées dans ce numéro de notre revue. Je pense que nous savons mobiliser notre intelligence collective au service de nos buts.

## *Pouvez-vous nous préciser les grands axes de votre action ?*

Je suis dans une démarche de management participatif structuré pour :

- Contribuer à la vie associative et à son animation.
- Contribuer à la poursuite de l'adaptation de la gouvernance.
- Contribuer à la mise en perspective des activités et à notre participation active aux politiques publiques qui nous concernent.
- Poursuivre la promotion de la bientraitance et le respect des droits des personnes.
- Mettre en œuvre la politique associative et participer à l'élaboration de stratégies de réponses aux besoins.
- Promouvoir des orientations de développement et d'innovation
- Participer à la représentation de l'association et contribuer à la notoriété de ses actions, que ce soit auprès des partenaires institutionnels, ou dans le cadre des réseaux auxquels elle participe, ou auprès du public.
- Rechercher et proposer les actions de coopération et de collaboration avec notre environnement, utiles à la poursuite de nos buts.
- Mener à bien, avec le concours des professionnels, l'évolution de l'organisation opérationnelle à moyen terme dans une perspective d'amélioration de l'efficacité globale de notre fonctionnement.
- Poursuivre les démarches qualité et évaluation et les rendre implicites dans le cadre de la conduite quotidienne des activités.
- Sécuriser l'économie générale de fonctionnement et limiter les risques de perte de valeur.
- Faire évoluer l'organisation et les missions du siège, affirmer ses capacités d'expertise, son intervention en accompagnement et contrôle, son rôle de pilote et de porteur de projets, ainsi que son positionnement d'interface entre l'association, ses activités et son environnement.

## *En conclusion au-delà des valeurs que nous partageons qu'est-ce qui fonde les orientations que vous envisagez ?*

La légitimité d'une association se fonde non seulement sur ses valeurs et finalités, mais aussi sur la cohérence de son fonctionnement avec celles-ci, sur sa capacité à mobiliser pleinement toutes ses parties prenantes et les acteurs de son environnement pour la réalisation de ses buts.

Cette légitimité s'évalue au regard des actions qu'elle réalise, leur respect des finalités et la qualité du service qu'elle rend aux personnes accueillies.

**C'est le sens de l'action que je me propose de conduire.**

## Le Siège de l'association déménage !

L'association a défini son orientation stratégique dans l'objectif de préserver, d'adapter et de projeter une offre d'accompagnement de qualité à destination des personnes handicapées.

Pour cela, l'efficacité globale de fonctionnement est recherchée, notamment pour s'adapter face aux contraintes liées à la raréfaction des ressources.

Cette démarche a entraîné la mise en œuvre d'une modification organisationnelle profonde avec :

- la territorialisation des activités évoquée par ailleurs dans cette édition.
- le regroupement du management des territoires et des fonctions supports comptabilité, ressources humaines au siège.

Très concrètement, il s'agit pour les deux directeurs de territoires de pouvoir être basés au siège et que les personnels comptables des établissements, les responsables des ressources humaines des territoires puissent le rejoindre.

Dans cette perspective les locaux de l'avenue Sainte Marguerite où le siège était installé depuis juin 1987 devenaient trop exigus.

En conséquence, le 22 octobre 2013 l'association a acquis un immeuble de bureaux sur la zone d'activités Nice La Plaine.

L'immeuble, qui appartient en totalité à l'ADAPEI-AM se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages. L'espace intérieur a été rénové et reconditionné dans la perspective de l'utilisation projetée avec le souci d'optimiser l'impact de l'opération que ce soit en investissement ou en charges d'exploitation. Ces nouveaux bureaux ont été investis le 2 juin 2014.

Faciles d'accès ils sont situés sur un axe de développement important de la Ville de Nice vers le nouveau stade Allianz Riviera.

Le tramway devrait dans peu d'années desservir la zone en passant par le boulevard Maître Maurice Slama. Mais avant cela, une signalétique sera mise en place afin que notre association soit bien repérée sur la zone.

**Adresse Siège Social : ADAPEI-AM**  
**Avenue Emmanuel Pontremoli - NICE LA PLAINE**  
**1 - Bât 2 - CS 83218 - 06204 NICE CEDEX 3**



## « Tous Ensemble » édition 2014

*Dans le cadre de l'action dédiée aux personnes en situation de handicap, la Ville de Nice organise chaque année des journées d'actions sportives.*

Cette année encore cette manifestation s'est déroulée sur cinq journées du 2 au 6 Juin 2014, au Parc des Sports Charles Ehrmann à Nice.

Ce vaste équipement a permis de réaliser les activités course organisées en matinée dans des conditions optimales sur des terrains parfaitement adaptés.

Cette journée sportive attendue par tous, montre qu'au-delà des différentes déficiences (mentales, physiques ou sensorielles) chacun peut être valorisé dans le cadre d'une pratique sportive adaptée et faire preuve d'exploits quantifiables et comparables en tous points aux performances des valides.



Tout comme les années précédentes en complément des activités sportives, les participants ont pu s'adonner à divers ateliers manuels, créatifs. Au chapitre des nouveautés, a été proposé le retour de l'atelier rempotage de basilic. Un clown a animé la journée du mardi au Centre d'animations et de Loisirs les Combes et l'association MOZ'AHRT a donné une représentation. De plus la Direction Adjointe de la Prévention des

Risques Urbains était présente pour une initiation à l'Education Routière. Cette année encore une forte augmentation des inscriptions a été enregistrée.

L'ADAPEI-AM a été largement représentée tout au long de ses journées par ses établissements qui ont participé à la plupart des activités sportives proposées.

Chaque usager d'ESAT, d'IME, de CAJ, de MAS et de foyer, a une fois de plus réussi d'excellentes performances.



### Les établissements de l'ADAPEI-AM qui ont participé à cette manifestation sportive :

Mas « Des Fontaines », CAJ « La Madeleine », CAJ « Le Trident », CAJ « Les Lucioles », CAJ « La Siagne », Esatitute Antibes-SAS, Esatitute Nice-Atelier de Alberti, Esatitute Nice-Ateliers Jean-Medecin , Foyer « Malbosc », Foyer « Michelle Darty », Mas « Canta Galet », SAS « Costebelle », SAS « La Siagne », Sessad 2 « Les Chênes » IME Pierre Merli.

# L'Assemblée Générale de l'ADAPEI-AM s'est déroulée le 14 Juin dernier

**C**omme chaque année notre association a tenu son Assemblée Générale dans le cadre de sa journée des familles, le samedi 14 juin dernier au Club Belambra-VVF de La Colle-sur-Loup.



*De nombreux adhérents et personnalités se sont déplacés pour cette Assemblée Générale 2014.*

Le Président, Jacques BOUDOT, a ouvert la séance en rappelant que cette année l'Assemblée Générale annuelle est précédée d'une Assemblée Générale Extraordinaire relative à la modification de nos Statuts. Il a ensuite remercié les personnes présentes et les personnalités auxquelles il a proposé de prendre la parole.

Monsieur Hugo LUCAS, Conseiller Municipal de la Mairie de la Colle sur Loup.

Madame Anne SATTONNET Conseillère générale des Alpes-Maritimes, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Vence, Conseillère métropolitaine à la Métropole Nice Côte d'Azur. Madame le Docteur Joëlle MARTINAUX, Adjointe au Maire déléguée à la solidarité, aux affaires sociales et aux handicaps, Conseiller Régional, représentant Monsieur Christian ESTROSI, Député-Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur.

**Madame Florence ROMIUM-MORISSEAU**, Adjointe à la Mairie du Cannet, représentant Madame Michèle TABAROT, Député-Maire du Cannet-Rocheville.

**Madame Solange BERNARD**, Adjointe au Maire, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale, représentant Monsieur Patrick CESARI,

Vice-Président du Conseil Général et Maire de Roquebrune-Cap-Martin.

**Madame Betty VIGNOLO**, Adjointe au Maire déléguée à la Solidarité, au Logement, à la Santé et au Handicap de la Mairie de Valbonne Sophia Antipolis.

**Madame Danielle LISBONA**, Présidente de l'Association Familiale Familles de France.

**Monsieur Lauriano AZINHEIRINHA**, Conseiller Général chargé de mission « Personnes handicapées » Adjoint au Maire de Nice.

Après avoir remercié les personnalités, le Président Jacques BOUDOT donne la parole à Monsieur René ANDRON, Directeur Général de l'ADAPEI-AM afin qu'il précise à l'Assemblée les modalités d'organisation de cette journée.

Concernant l'Assemblée Générale Extraordinaire portant sur l'approbation des nouveaux Statuts de l'Association, Monsieur Jacques BOUDOT, Président Départemental, rappelle les points de modifications portés dans les Statuts et précise que les votes se dérouleront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire.



*De gauche à droite Monsieur René ANDRON, Directeur Général Monsieur Jacques BORE Trésorier-Adjoint, Monsieur Georges GALDINO, Président-Adjoint, Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM, Monsieur Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental.*

Monsieur Jacques BOUDOT donne la parole à Monsieur Jean-Claude AVERSA pour la lecture du Rapport d'activité 2014.



## Rapport d'activités

« Pour une association, l'assemblée générale peut n'être qu'une obligation réglementaire qu'on expédie au plus vite selon un calendrier établi. Mais elle peut aussi être un véritable moment de démocratie participative, un moment de rencontres et de convivialité, d'échanges et de partage entre les adhérents d'un Mouvement Parental et leurs représentants bénévoles.

Au cours de l'exercice 2013-2014, des travaux d'équipement, d'aménagement, d'entretien et de réhabilitation de nos établissements et services ont été entrepris et menés à bien afin de continuer à offrir à nos enfants le meilleur environnement possible avec, en point d'orgue, s'il est besoin de le rappeler, l'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2013, du foyer pour personnes vieillissantes du Cannet.

Pour étayer cette marche en avant essentielle à la pérennité de notre Association et dans la continuité de la mise en œuvre des territoires, celui de l'est, dénommé Territoire Riviera Nice/Menton est opérationnel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il en ira de même, à la fin du premier semestre 2014, avec le transfert de notre Siège Social à une nouvelle adresse dans la zone d'activités de Nice La Plaine. Quant au Territoire de l'Ouest, dénommé Territoire Ouest Azur, son organisation est effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et devrait être officialisée, par arrêtés de regroupement des agréments par métiers, au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

A l'aube de son 60<sup>ème</sup> anniversaire, puisque l'ADAPEI-AM aura soixante ans en 2015, il me semble important pour nous tous de poursuivre et si possible d'intensifier notre action auprès des personnes en situation de handicap.

Monsieur AVERSA termine ce rapport en citant Andrée Chedid, femme de lettres et poète française, qui a écrit : « Je veux garder les yeux ouverts sur les souffrances, le malheur, la cruauté du monde, mais aussi sur la lumière, sur la beauté, sur tout ce qui nous aide à nous dépasser, à mieux vivre, à parier sur l'avenir ».

**Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.**

## Rapport financier

Monsieur Jacques BORE, Trésorier-Adjoint, a présenté les résultats des comptes associatifs 2013.

**Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.**

## Rapport des Commissaires aux Comptes

A son tour, Monsieur Bruno ALLEAUME, représentant du Cabinet Trintignac et Associés, a présenté le rapport spécial et attesté la sincérité des comptes de l'ADAPEI-AM relatif à l'exercice 2013.

**Le rapport des Commissaires aux Comptes a été adopté à l'unanimité.**



Jacques BOUDOT, Président de l'ADAPEI-AM

## Rapport d'orientation

Après avoir remercié MM. BORE et ALLEAUME, le Président Jacques BOUDOT a donné lecture du Rapport d'orientation 2014.

« Agir pour moins subir...

Notre Association a appris avec le temps, à force de persévérance et de détermination, que chaque moment de vie doit servir à conquérir la Dignité.

Nous, Parents et Amis de personnes en situation de handicap, unis par une même communauté de destin et porteurs de cet engagement constant, avons milité un demi-siècle pour que le principe de citoyenneté pour tous soit inscrit dans la loi.

Pour autant, devons-nous nous satisfaire de ce que nous avons construit ? A l'évidence il faut poursuivre notre combat.

Notre Projet Associatif Global, support essentiel de l'action que nous avons en partage, sera actualisé.

Il s'agit de renforcer le pouvoir d'agir.

Pouvoir d'agir de toutes les personnes qui présentent une altération de leurs fonctions cognitives et intellectuelles ;

Pouvoir d'agir pour que tout soit mis en œuvre pour leur bien-être ;

Pouvoir d'agir pour que la bientraitance reste le credo de nos établissements ;

Pouvoir d'agir pour que notre Association mobilise sa créativité et sa réactivité pour s'adapter aux contraintes qui nous sont imposées ;

Pouvoir d'agir pour rester force de proposition et adapter en permanence notre offre de service.

(.../...)

En conclusion de ce rapport je citerai Gisèle HALIMI, avocate et militante féministe « On ne mendie pas pour un juste droit, on se bat pour lui ».

*Aucune stratégie, aucune tactique ne peut remplacer notre conviction.*

*C'est le partage d'une conviction lucide qui nous permettra de poursuivre notre combat et d'en tirer des stratégies pertinentes.*

*Nos personnels s'inscrivent dans notre communauté de valeurs et nous les remercions pour leur implication et leur mobilisation, essentielles à notre réussite.*

*Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom personnel, merci pour l'engagement de chacun et de chacune d'entre vous au service des personnes handicapées dans ce monde si difficile».*

**Le rapport d'orientation a été adopté à l'unanimité.**

Après la présentation de ces rapports, les décisions prises durant l'année écoulée par le Conseil d'Administration ont été portées à la connaissance des personnes présentes. Elles ont été ratifiées par l'Assemblée Générale.

Le montant de la cotisation à l'ADAPEI-AM pour l'année 2015 a été porté à 77 euros avec l'accord moins 1 voix des adhérents.



Le vote s'est déroulé dans les jardins du VVF

Après le vote dans les jardins du VVF, les adhérents se sont rendus au restaurant pour partager un apéritif et un déjeuner bienvenus.

L'après-midi un bal était organisé qui a recueilli un beau succès.



Le dépouillement des votes s'effectue avec des adhérents bénévoles et des professionnels de l'association.

### Résultats des votes

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Les nouveaux Statuts de l'ADAPEI-AM sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée.

#### Assemblée Générale Extraordinaire

Ont été élus :

**Monsieur ANTONIUCCI Claude**

Section Cagnes/Grasse

**Monsieur CHIQUET Roger**

Section d'Antibes

**Madame GERARD Murielle**

Section d'Antibes

**Madame JUANEDA Madeleine**

Section de Cannes

**Monsieur LAVALETTE Claude**

Section de Menton

**Madame MANCEAU France**

Section d'Antibes

**Madame PRISSEY Nicole**

Section de Nice

### 69 MÉDAILLES DU TRAVAIL REMISES AUX OUVRIERS HANDICAPÉS

Ce moment particulièrement émouvant de l'Assemblée Générale est attendu chaque année par les médaillés et leurs parents.

Monsieur Jacques BOUDOT Président de l'ADAPEI-AM, a animé cette cérémonie au cours de laquelle, accompagné des deux Directeurs de Territoires et des deux Directeurs de pôle ESAT, il a remis les médailles du travail et les enveloppes contenant le chèque aux ouvriers : 69 médailles ont été décernées dont 4 médailles grand-or, 9 médailles d'or, 32 médailles de vermeil et 24 médailles d'argent.



Tous les médaillés

## MÉDAILLÉS DU TRAVAIL - Promotion 2013

### Territoire Riviera Nice Menton (36)

#### *Esatitude Nice Atelier De Alberti (18)*

ANGRISAMO Bernadette	Vermeil
BELLON Marie-Josée	Vermeil
BOSIO Sylvie	Vermeil
BOSON Pascal	Argent
CARACCI Jean-Louis	Grand Or
CARDELLI Lidwine	Argent
CAROZZI Hervé	Argent
CHANUT Eric	Vermeil
DE GREGORIO Annie	Vermeil
DELPECH Danielle	Vermeil
FERRAND Lucie	Vermeil
GAMBARDELLA Yvonne	Vermeil
GOUNAND Jean-Marc	Vermeil
HEINTZ Jean-Luc	Vermeil
LAGARDE Marie-Josée	Or
MALVA Magalie	Argent
ORLANDINI Alain	Argent
PUCCINELLI Christophe	Argent

#### *Esatitude Nice Atelier Jean Médecin (12)*

BELLONI Michelle	Grand Or
CHOSSON Dominique	Or
CRESCENZO Jean-Richard	Grand Or
JACOBBERGER Christine	Vermeil

LEVEQUE Yvon	Vermeil
PAUL Odile	Vermeil
REY Gisèle	Grand Or
ROSSI Alain	Vermeil et Or
SANNINO Pierre	Or
SANNINO André	Or
SOUFFLET Jocelyne	Or
ZAI Christophe	Argent

#### *Esatitude Menton (6)*

ALUNNO BRUSCIA Davy	Argent
CARCELES Cédric	Argent
DRIDI Faissel	Argent
GIORDANO Patrick	Vermeil
GOLDSCHMIDT Marie	Argent
SABATINI Joseph	Vermeil

### Territoire Ouest Azur (32)

#### *Esatitude Cannes (14)*

BIANCO Ludovic	Or
BUSSO Viviane	Argent
CARLIER Valérie	Vermeil
DUBOIS Christophe	Vermeil
FERNANDEZ Brumilda	Vermeil
GIRAUDO Sylvie	Or
MAIANO Michèle	Vermeil
MUSARRA Pascal	Argent

NOBLES Eric	Vermeil
RENAUD Berthe	Vermeil
ROUCAIROL Gilles	Vermeil
VELLA Sylvain	Vermeil
VIOS Joëlle	Argent
WEGSCHEIDER Eric	Vermeil

#### *Esatitude La Siagne (6)*

CLOUE Béatrice	Argent
DANIS Séverine	Argent
KLEY Erwan	Argent
ROBERT Mickaël	Argent
ROSAPINTA Antoine	Argent
TAIEB Patricia	Or

#### *Esatitude Antibes (12)*

BARILARI Déborah	Argent
CLAYETTE Cyril	Argent
DRYEPONDT Pascal	Argent
LABEYLIE Henri	Vermeil
MOLINES Marie-Josée	Argent
MUCCIA Thierry	Vermeil
NAGORI Patricia	Vermeil
PERSICO Gilles	Vermeil
PIZZARDINI Philippe	Vermeil
THOILLIEZ Sabine	Argent
VIDAL Michel	Vermeil
VIDAL Cécile	Vermeil



Atelier Jean Medecin



Esatitude Menton



Esatitude Antibes



Esatitude la Siagne



Esatitude Cannes



Atelier de Alberti

## Monsieur Dominique REBERAC

« La liberté, c'est la faculté de savoir choisir ses contraintes » Jean-Louis Barrault



L'œil bleu vous scrute et vous jauge, la poignée de main est franche, la mise à distance immédiate. Vous venez d'être évalué et vous continuerez à l'être au fil de la relation. Ce sera votre mesure, que vous analyserez au fil de la contraction ou de la dilatation de l'espace relationnel dans lequel il vous laissera évoluer.

Il ne s'agit pas d'indifférence ni de froideur mais de maîtrise de ses propres affects dans la relation professionnelle.

L'intelligence est profonde et visionnaire, le raisonnement construit mais flexible. Tour à tour joueur d'échec, de go, maîtrisant les préceptes de l'art de la guerre de Sun Tzu, à moins qu'il n'y ait aussi un peu de Clausewitz. Ce fin stratège, fin diplomate, est inlassable dans la poursuite des buts qu'il s'est fixé. Ce qui n'empêche pas des aversions et des goûts tranchés, mais avec en permanence le souci du pragmatisme et de l'efficacité, donnant parfois l'impression d'un fonctionnement paradoxal.

Si l'on osait, on pourrait comparer l'homme à un tableau impressionniste dont les plus petites touches sont essentielles pour véritablement appréhender l'intention de l'artiste.

Une vie professionnelle semée d'avatars mais riche et engagée au service de son idée de l'intérêt collectif initiée il y a bien longtemps, lui a permis de donner la mesure de ses talents.

Sa modestie apparente dût-elle en souffrir ces quelques lignes lui sont destinées avec nos souhaits de bon vent pour l'avenir.

R. ANDRON

# La mise en œuvre des territoires baptisés « Territoire Riviera Nice/Menton » et « Territoire Ouest Azur »

## « Territoire Riviera Nice/Menton »

**L**a territorialisation des activités qu'elle gère est une orientation stratégique de l'ADAPEI-AM. Proposée et votée au Conseil d'Administration du 14 novembre 2012, elle marque un tournant dans la politique associative.

Construite depuis la fin des années 90 sur une organisation en Complexes, la stratégie associative se devait d'évoluer vers des modalités organisationnelles privilégiant :

- la flexibilité,
- l'harmonisation des pratiques,
- l'efficacité globale.

*Le Territoire est un modèle qui répond à ces objectifs.* Dans une période de mouvance des politiques publiques, d'incertitude sur les financements, l'ADAPEI a fait le choix de se structurer pour répondre aux défis qui se présentent à elle.

## Histoire récente d'un nouveau choix organisationnel

En date du 13 janvier 2011, le bureau de l'ADAPEI-AM, sous la Présidence de Monsieur Georges ASTESANO, a décidé d'étudier l'opportunité de la création d'un territoire sur le secteur de Nice, regroupant ainsi les deux Complexes médico-sociaux de Nice/Est et Nice/Ouest.

Le Conseil d'Administration du 2 juillet 2011 a acté la création de ce Territoire de Nice dont la mise en service a été effective le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Il résulte de la fusion des 2 ESAT existant précédemment et de la réunion des structures d'habitat sous une direction unique. Fin 2012, fort de sa 1<sup>ère</sup> année d'existence, ce modèle a confirmé sa viabilité, sa performance opérationnelle génératrice de synergies et, à la clé d'économies, et surtout sa dimension éthique favorisant la place de la personne accompagnée au sein d'un dispositif élargi.

Fort de cette expérience, le Conseil d'Administration du 14 novembre 2012 de l'ADAPEI-AM, sous la Présidence de Monsieur Jacques BOUDOT, a arrêté un plan stratégique global qui prévoit notamment la Territorialisation de l'ensemble des activités gérées en deux territoires.

Les nouvelles entités gérées sont constituées sur une base géographique. Aussi toutes les activités situées à l'Est du département étendu depuis Nice constituent le Territoire dénommé « Riviera Nice/Menton ». Toutes celles situées à l'Ouest du département constituent le Territoire Ouest Azur.

Sur le Territoire Riviera Nice Menton, il a été convenu de regrouper les agréments des structures d'habitat par métier mais de garder l'entité juridique des 2 ESAT.

## Le 23 décembre 2013 Monsieur le Président du Conseil Général 06 signait les arrêtés d'autorisation de regroupement d'hébergement créant ainsi 6 nouvelles entités :

- Les foyers de La Madeleine, Torrini et Les Lucioles devenaient le Foyer Riviera Nice/Menton.
- Les foyers de vie de La Madeleine, Torrini et Les Lucioles devenaient le Foyer de Vie Riviera Nice/Menton.
- Les Centres d'Accueil de jour du Trident, La Madeleine et les Lucioles devenaient le CAJ Riviera Nice/Menton.
- Les foyers éclatés du Palio, La Madeleine et les Lucioles devenaient le Foyer Eclaté Riviera Nice/Menton.
- Les SAVS du Palio et des Lucioles devenaient Le SAVS Riviera Nice/Menton.
- Les SAS d'ESATITUDE Nice et ESATITUDE Menton devenaient la SAS Riviera Nice/Menton.

## Le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Territoire Riviera Nice/Menton devenait opérationnel.

### **Mais avant de continuer, définissons ce qu'est un Territoire**

Un Territoire est un espace géographique au sein duquel des regroupements d'établissements vont être opérés sous une direction unique, afin de favoriser un fonctionnement créateur de logiques de coopération et de synergies économiques.

Le Territoire vise également à élargir les possibilités de parcours personnels et professionnels des personnes accompagnées et il peut être également un espace plus large pour les parcours professionnels des collaborateurs.

Actuellement, l'ADAPEI-AM travaille à la mise en œuvre effective du Territoire de l'Est : le Territoire « Riviera Nice/Menton ».

Ce projet consiste en la création à l'horizon 2015 d'un territoire élargi couvrant les zones de Nice à Menton, incluant La Brigade, permettant la mise en commun des ressources et des compétences des établissements de Nice et de Menton et les MAS de Canta Galet à Nice et des Fontaines à La Brigade.

Chacun est doté de caractéristiques de nature à favoriser la recherche de complémentarité et de mutualisation, que ce soit sur le cœur de métier ou les fonctions supports.

L'intérêt d'une telle orientation organisationnelle est de permettre une rationalisation dans l'utilisation des moyens alloués et une harmonisation dans les méthodes de travail, dans un contexte de raréfaction de la ressource.

#### **La mise en pratique de la construction du Territoire peut être variée :**

- La mise en place peut se faire par regroupement d'autorisations de fonctionnement.
- Elle peut également se faire par de simples rapprochements, lorsque le besoin de garder des identités différentes est prédominant.

**Sur le Territoire Riviera Nice/Menton, on retrouve les deux approches :**

- Les structures d'accueil et d'habitat se sont regroupées par métier,
- les ESAT ont adapté leur stratégie en fonction des contextes locaux :

- Sur Nice les ESAT Jean Médecin et De Alberti sont regroupés en 2012 sous l'appellation unique ESATITUDE Nice,
- ESATITUDE Menton, bien que travaillant dans la plus grande coopération avec son homologue niçois, a conservé son nom pour marquer son appartenance à sa localité d'origine et tenir compte des caractéristiques du bassin économique.

Le Territoire Riviera Nice/Menton existe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Il s'est structuré autour d'une organisation hiérarchique résolument efficiente, reposant sur un management transversal par métiers et non par complexes.

Ainsi on retrouve à sa tête un directeur de Territoire, et deux directeurs de pôles métiers, un qui assure le pilotage des ESAT et l'autre celui de l'ensemble des structures d'accueil et d'habitat.

A partir de 2015, les deux MAS de l'ADAPEI-AM y seront également rattachées, mais compte tenu de la spécificité de leur activité, et de la fragilité de leur public, elles garderont un fonctionnement plus autonome avec leur propre direction.

*L'objectif recherché* est différent qu'il s'agisse des ESAT ou des structures d'Accueil et d'Habitat.

#### **Pour les ESAT, il s'agit avant tout de créer des logiques permettant :**

- De créer des synergies commerciales.
- De limiter le risque économique des entités confrontées à la fois à la détérioration de leur environnement, à la raréfaction des ressources et à l'évolution des publics accueillis.

Pour le second point il s'agit, dans des environnements où l'évolution des dotations ne permet plus de faire face à l'augmentation des coûts d'exploitation des structures, de mettre en place des organisations qui soient adaptées à cette réalité.

L'organisation mise en œuvre s'inscrit dans une recherche de l'efficience globale. Ainsi la transversalité des services comptables, entretien, ressource humaines, qualité/sécurité, permet une recherche d'efficience dans l'allocation des ressources. Il en sera de même pour les synergies recherchées en termes de gestion des biens d'équipement sur le Territoire. Des économies sont également induites par la gestion active des taux d'encadrement.

**Pour le 1<sup>er</sup> point les synergies commerciales sont évidentes, les ESAT situés désormais sur un Territoire, peuvent mieux exploiter les potentialités économiques :**

- Les marchés se répartissent entre les différents sites en fonction de logiques géographiques, mais également des plans de charge des différents ateliers.
- Les potentialités commerciales des différentes clientèles locales sont mieux exploitées, car toutes se voient proposer la variété de nos activités.

En ce qui concerne les structures d'accueil et d'habitat il n'y a pas de logique de performance économique à proprement parler, mais pour les pouvoirs publics, une notion de taux d'équipement, dans un environnement financier fortement contraint, caractérisé par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens conclu par l'association avec le Conseil général qui prévoit une réduction de 10% des budgets alloués à l'association sur une période de 5 ans.

Il s'agit de fournir des réponses à des besoins pour des populations sur des bassins géographiques donnés.

**Le Territoire se retrouve donc avec des objectifs multiples pour les structures d'accueil et d'habitat :**

- Faciliter la possibilité d'un parcours de vie pour les personnes accompagnées.
- Mieux mobiliser nos réseaux pour un accompagnement plus inclusif.
- Rester attentifs à l'évolution des besoins repérés par les autorités (notamment au travers du Programme Interdépartemental d'Accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC), pour répondre aux appels à projets.

- Proposer des extensions non importantes pour faire face aux besoins repérés notamment au sein de l'Association dont les foyers de vie.
- Se mettre en mesure de proposer des adaptations à l'offre de service en particulier à destination de personnels vieillissantes.
- Dans le contexte du CPOM, permettre l'adéquation de l'allocation de moyens des ressources évoluant à la baisse, tout en fournissant une prestation dont l'exigence de qualité est soutenue.
- Piloter la convergence tarifaire sur le portefeuille d'activités.

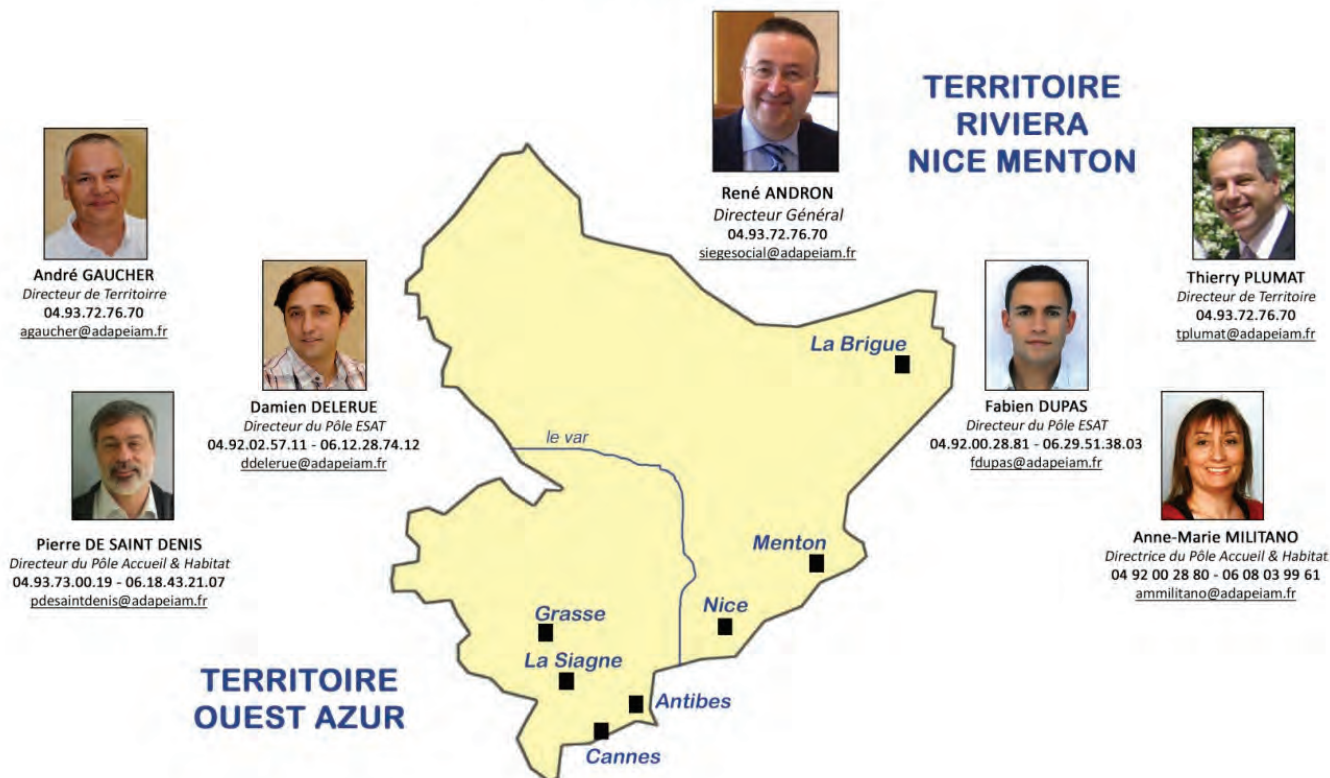
En 2015, après un an d'existence, le Territoire Riviera Nice/Menton devra faire l'objet d'une première évaluation pour inventorier les impacts qu'il a eu sur le pilotage des établissements, sur l'inscription de l'action associative dans son environnement, et bien sûr au regard de la qualité de l'accompagnement proposée aux personnes accueillies.

T. PLUMAT

## D'une logique de Complexes à la création des territoires, l'ADAPEI-AM change son modèle organisationnel



Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales des Alpes-Maritimes



### « Territoire Ouest Azur »

Dans un contexte budgétaire tendu et de raréfaction des ressources, l'ADAPEI-AM a choisi de lancer en 2011 une étude sur le regroupement des complexes de Nice en vue de mettre en place des mutualisations de moyens génératrices d'économies d'échelle et d'accroître la rationalisation des coûts.

Cette étude a montré que, bien que pertinents lorsqu'ils ont été créés, les complexes sont de taille insuffisante pour faire face aux nouvelles exigences des financeurs en matière budgétaire.

Le regroupement sur un territoire élargi doit permettre de créer des synergies plus importantes par la mise en commun de moyens et de forces de travail de façon à pérenniser les capacités d'accueil, les modes d'accompagnement et de développer les activités tout en réduisant les coûts de fonctionnement.

Le fil conducteur de ce projet a été de mettre en place une organisation efficiente et optimisée en passant d'une logique établissement à une dynamique métier, qui distingue et coordonne les cœurs de métier et les fonctions support dans le double objectif de préserver la qualité de l'accompagnement des personnes handicapées mentales et de renforcer la cohérence de fonctionnement.

Ce projet s'est concrétisé au 1<sup>er</sup> janvier 2012, par la mise en place du Territoire de Nice, matérialisée par le regroupement des 2 ESAT existants sous la nouvelle entité « ESATITUDE Nice », et par la réunion des structures d'habitat, d'accompagnement et d'accueil de Jour sous une direction unique.

Fort de sa 1<sup>ère</sup> année d'existence, ce modèle a confirmé, sa viabilité, sa performance opérationnelle génératrice de synergies, d'économies, et enfin, sa dimension éthique respectant la place de l'utilisateur au sein d'un dispositif élargi.



Cette expérimentation réussie du Territoire de Nice valide l'orientation stratégique adoptée par l'Association, et offre un schéma de fonctionnement modélisable. Sur ce fondement, le positionnement des structures associatives sur l'est et l'ouest du département a conduit à définir la mise en place de deux grands pôles organisationnels :

- Le Territoire de l'Est « RIVIERA NICE/MENTON ».
- Le Territoire de l'Ouest « OUEST AZUR ».

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le regroupement des agréments a concerné le Territoire de l'Est et permis l'intégration des structures de Menton sous un même nom :

« Territoire Riviera Nice/Menton »

Pour l'ouest du département, le projet consiste en la création d'un territoire élargi couvrant les zones d'Antibes, Cannes, La Roquette-sur-Siagne et Grasse.

Cette démarche doit permettre la mise en commun des ressources et des compétences des établissements composant le Territoire Ouest Azur (nom choisi par le CA de février 2014), dotés chacun de caractéristiques de nature à favoriser la recherche de complémentarités et de mutualisation notamment des fonctions supports.

L'intérêt d'un tel regroupement est de permettre une optimisation dans l'utilisation des moyens alloués et une mise en cohérence des méthodes de travail, dans un contexte de raréfaction de la ressource.

#### **Comme à l'Est, certains évènements ont été générateurs du Territoire Ouest Azur :**

- L'opportunité de vacance de poste de direction (départ à la retraite du directeur d'Antibes en mi 2013, du directeur de Malbosc en mi 2015) ;
- La signature du CPOM avec le Conseil Général des Alpes-Maritimes en avril 2013 (l'annexe 4 du contrat prévoit d'ailleurs explicitement la territorialisation des activités) ;
- L'évolution des politiques publiques qui a introduit de nouvelles contraintes induisant un nouveau modèle organisationnel axé sur des exigences de conformité et d'évaluation

(cf. : loi du 2 janvier 2002, loi du 11 février 2005, loi HPST du 21 juillet 2009).

#### **En outre, la pertinence géographique du Territoire Ouest Azur prend sa source dans :**

- le développement de nouvelles approches fonctionnelles à partir du rapprochement de certaines activités communes notamment pour les ESAT ;

- l'existence d'un potentiel d'économies induit par les regroupements d'autorisations permettant des synergies autour de la prise en charge, ainsi que des économies sur les taux d'encadrement en se rapprochant d'organigrammes types par nature de structure d'accompagnement ;
- l'organisation de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes devant faciliter la mobilité des salariés comme des personnes accueillies.

Le territoire Ouest Azur est donc l'opportunité de finaliser une organisation et une gestion harmonisée au sein d'un secteur géographique donné, de réaliser des économies d'échelle afin de pérenniser l'action associative présente et à venir dans un contexte de récession marquée.

#### **De manière synthétique, le Territoire Ouest Azur regroupera les structures suivantes :**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Association sollicitera l'autorisation de fusionner, par type de structures, les agréments des structures d'accueil et d'habitat (CAJ, foyers d'hébergement, foyers éclatés, SAVS, foyers de vie, SAS) implantées sur Antibes, Cannes, Le Cannet, La Roquette sur Siagne et Grasse et ce en conformité avec le CPOM, et notamment l'objectif opérationnel 2.1 qui vise à « adapter l'organisation de l'Association par la mise en œuvre de la territorialisation des actions de l'Association ».

Cette opération de regroupement, proposée sans augmentation de capacité d'accueil et sans surcoût, se développe selon les modalités suivantes :

Regroupement des foyers d'hébergement par fusion des agréments en vue de former sur le Territoire Ouest du département un Foyer d'hébergement qui se nommera « Foyer d'hébergement Ouest Azur ». L'entité nouvellement constituée comptabilisera au total 96 lits.

#### **Foyer d'hébergement**

**Le Roc à Antibes : 25 places**

**Epanouir et Darty à Cannes : 45 places**

**La Siagne à La Roquette sur Siagne : 38 places.**

Ce foyer d'hébergement occupera les 4 sites déjà existants répartis sur les bassins géographiques de d'Antibes, Cannes et La Roquette-sur-Siagne (le site de Cannes étant divisé en 2 lieux : Epanouir au centre-ville de Cannes et Darty à Cannes la Bocca.

Regroupement des foyers éclatés par fusion des agréments des foyers éclatés en vue de former sur le Territoire ouest du département un Foyer éclaté qui se nommera « Foyer éclaté Ouest Azur ».

L'entité nouvellement constituée comptabiliserait au total 76 lits.

**Foyer éclaté**

**Le Roc à Antibes : 20 places**

**Epanouir à Cannes : 20 places**

**La Siagne à La Roquette sur Siagne : 16 places**

Ce foyer éclaté se composera de 3 antennes locales réparties respectivement sur les bassins géographiques d'Antibes, Cannes et La Roquette sur Siagne. Ainsi, le foyer éclaté Ouest Azur conservera ses implantations d'origine.

Regroupement des SAVS par fusion des agréments des SAVS en vue de former sur le Territoire Ouest du département un SAVS qui se nommera « SAVS Ouest Azur ». L'entité ainsi constituée comptabilisera 35 places.

**SAVS Le Roc : 15 places**

**SAVS Cannes : 20 places**

Afin de maintenir un accompagnement de proximité pour la population déjà accompagnée, ce SAVS se composera de 2 antennes locales réparties respectivement sur les bassins géographiques d'Antibes et Cannes. Ainsi, les SAVS conserveront leur implantation d'origine.

Dans l'avenir, il conviendra d'envisager une antenne sur le bassin La Roquette-sur-Siagne/Grasse par redéploiement et/ou extension non importante.

Regroupement des foyers de vie par fusion des agréments des foyers de vie en vue de former sur le Territoire Ouest du département un Foyer de vie qui se nommera « Foyer de vie Ouest Azur ». L'entité ainsi constituée comptabilisera au total 147 lits.

**Foyer de vie**

**Le Roc à Antibes : 27**

**Darty à Cannes : 23**

**Malbosc à Grasse : 95**

Ce foyer de vie se composera de 3 antennes locales réparties respectivement sur les bassins géographiques d'Antibes, Cannes et Grasse. Ainsi, le foyer de vie Ouest Azur conservera ses implantations d'origine.

Le Foyer de vie pour personnes handicapées mentales vieillissantes au Cannet (20 places dont 2 accueils temporaires) et le FAM (27 places dont 2 accueils temporaires) ne feront pas l'objet d'un regroupement d'agrément avec les autres foyers de vie compte tenu de sa spécificité de population accueillie (personnes vieillissantes en situation de handicap mental).

Regroupement des CAJ par fusion des agréments des CAJ en vue de former sur le Territoire Ouest du département un CAJ qui se nommera « CAJ Ouest Azur ». L'entité ainsi constituée comptabilisera au total 74 places.

**CAJ**

**Le Roc à Antibes : 34 places**

**Escapade à Cannes : 24 places**

**La Siagne à La Roquette sur Siagne : 16 places**

Ce CAJ se composera de 3 antennes locales réparties respectivement sur les bassins géographiques d'Antibes, Cannes et La Roquette sur Siagne.

Regroupement des SAS par fusion des agréments des SAS en vue de former sur le Territoire Ouest du département une SAS qui se nommera « SAS Ouest Azur ». L'entité ainsi constituée comptabilisera au total 36 places.

**SAS ESATITUDE**

**Antibes : 12 places**

**Cannes : 12 places**

**La Roquette sur Siagne : 12 places.**

Le fonctionnement des SAS s'effectuant au sein des ESAT, leur implantation d'origine sera inchangée. Ainsi, la « SAS Ouest Azur » se composera de 3 antennes locales réparties respectivement sur les bassins géographiques d'Antibes, Cannes et La Roquette sur Siagne.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'IME Pierre Merli rejoindra le Territoire Ouest Azur mais conservera sa direction autonome. Ce rattachement permettra de faciliter les mutualisations et les collaborations envisageables sur le Territoire. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, l'Association sollicitera l'autorisation de fusionner les agréments des structures ESAT implantées sur Antibes, Cannes et La Roquette-sur-Siagne. Ce regroupement prendra le nom d'ESATITUDE Ouest Azur tout en conservant ses trois sites existants.

Dès 2014, le Directeur du pôle ESAT travaille au décloisonnement des activités de production afin que chaque ESAT puisse offrir une activité professionnelle adaptée permanente à chaque personne en situation de handicap accueillie dans les ESAT de l'ADAPEI AM.

Au-delà de l'intérêt pour les personnes accueillies (parcours de l'utilisateur en adéquation avec ses aspirations professionnelles et sociales), le découplage doit permettre une optimisation des moyens humains et matériels mis à disposition afin que chaque suite réponde de manière satisfaisante aux attentes et besoins de toutes les parties prenantes (familles, personnes accueillies, personnels, clients économiques, partenaires institutionnels et organismes de contrôle).

Deux des trois ESAT sont déjà certifiés ISO 9001/2008. Il conviendra d'étendre la certification aux trois sites dès le regroupement d'agrément obtenu.

Il s'agira alors d'une seule certification multi sites pour la double activité médicosociale et productive.

Cela répond à la nécessité d'avoir un langage commun avec les entreprises donneuses d'ordre car elles attendent un engagement qualité de leurs partenaires que sont les ESAT.

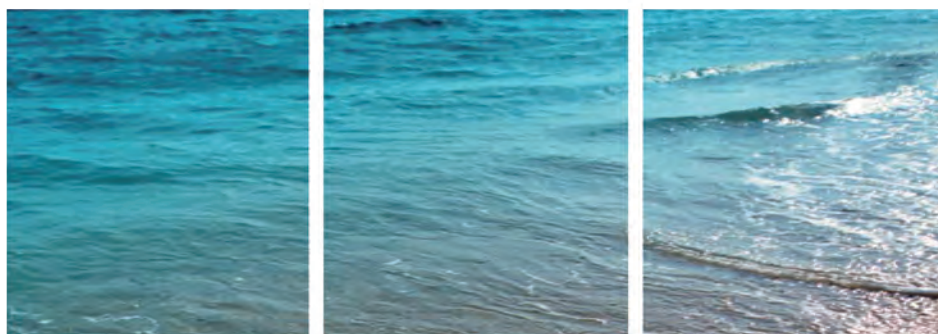
Pour les structures d'accueil et d'habitat, la démarche d'évaluation interne et externe est exigée par la loi. L'ensemble des structures du Territoire Ouest Azur a conduit la démarche d'évaluation interne et a subi l'évaluation externe conditionnant le renouvellement des autorisations administratives. Les constats sont globalement positifs.

Ainsi, tous les établissements du Territoire Ouest Azur satisfont aux obligations conformes aux RBPP (recommandations de bonnes pratiques professionnelles) éditées par l'ANESM (agence nationale de l'évaluation sociale et médicosociale).

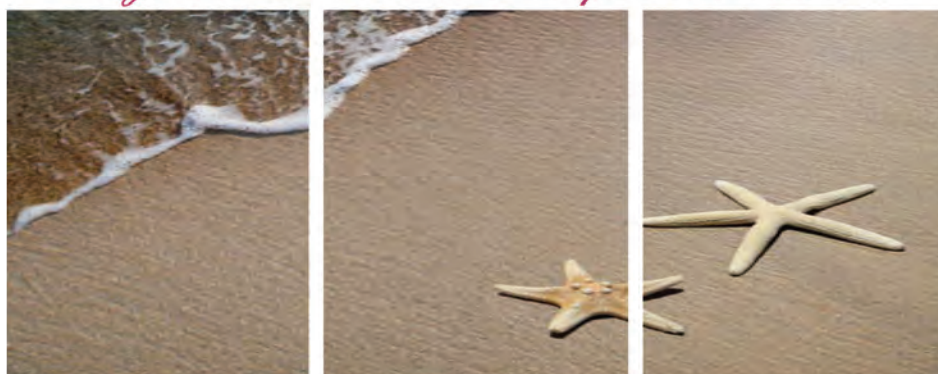
Pour les cinq années à venir, il conviendra de mettre en œuvre le plan d'amélioration de la qualité issu des évaluations internes et externes (y compris pour les ESAT soumis aux mêmes obligations réglementaires).

Cette nouvelle organisation en territoires doit produire les effets attendus à la fois en termes d'efficacité par rapport aux moyens attribués mais aussi en termes d'amélioration de l'accompagnement des personnes accueillies. Il conviendra d'évaluer après chaque période de regroupement (2015 et 2016) d'agrément les effets produits et de les comparer avec les objectifs définis au CPOM et dans les projets d'établissements.

A. GAUCHER



*Loisirs Séjours Côte d'Azur  
organise vos vacances \* depuis 30 ans...*



Retrouvez-nous,  
en ligne sur  
[www.LSCA.asso.fr](http://www.LSCA.asso.fr),  
ou par téléphone  
au 04.93.85.00.51

(\* ) Vacances, week-ends, journées, soirées pour personnes en situation de handicap mental.

# L'Activité d'usinage d'Esatitude Nice - Ateliers Jean Médecin

## Historique...

L'activité d'usinage existe depuis l'an 2000 sur les ateliers Jean Médecin d'ESATITUDE Nice. L'usinage est une famille de techniques de fabrication de pièces mécaniques. Le principe de l'usinage est d'enlever de la matière de façon à donner à la pièce brute la forme et les dimensions voulues, à l'aide d'une machine-outil. Par cette technique, on obtient des pièces d'une grande précision.

Cette activité a connu dès les premières années un fort développement en raison d'un contexte porteur, un client ayant fait rapidement confiance à l'équipe en sous-traitant une grosse partie de ses commandes à nos ateliers. Le savoir-faire des travailleurs s'est ainsi développé, permettant la réalisation de nombreuses pièces en semi-autonomie.

La crise économique a marqué la fin des grandes séries, en particulier par la perte de 2 clients importants, et l'activité connaît depuis un ralentissement continu. Elle a donc été réorganisée à la fin de l'année 2013, afin d'être concentrée sur un seul atelier, pour gagner en efficacité tout en gardant les mêmes capacités de production.



## Techniques et Equipements...

Les équipements de l'atelier d'usinage de Jean Médecin permettent d'usiner des pièces simples ou complexes que ce soit en moyennes ou en grandes séries.

Les machines suivantes assurent le décolletage (enlèvement de matière), le taraudage (usinage d'un pas de vis), le perçage et le fraisage sur quasiment tous les matériaux métaux (acier, alu, cuivre, bronze, laiton...) et plastiques (téflon, delrin, PVC, polycarbonate, plexiglass...) :

- 1 tour à commande numérique qui, à partir de barre de métal ou plastique, réalise des pièces jusqu'à 120mm de diamètre,
- 2 centres d'usinage qui fraisent, percent, taraudent... des pièces de dimension allant jusqu'à x700mm-y400mm-z350mm,
- 1 centre de tournage qui combine les caractéristiques d'un tour et d'un centre : un axe tournant pour l'enlèvement de matière et un porte outil tournant pour le reste (jusqu'à 24 outils : taraud, forêt, fraise, outil de découpe, de décolletage...).

Les pièces complexes peuvent être réalisées en une seule programmation.



### Activité...

L'usinage permet de proposer un emploi valorisant pour 6 travailleurs, entièrement dédiés à leurs missions de fraisage, taraudage, décolletage,... Cela permet également à ESATITUDE Nice de créer des partenariats avec des entreprises azuréennes du secteur industriel, pour qui le savoir-faire de l'atelier d'usinage est reconnu et qui apprécie la qualité des prestations.

Le challenge pour l'avenir sera de maintenir une activité continue, en misant sur l'apport de nouveaux clients, auprès de qui le savoir-faire des usagers de l'atelier d'usinage peut être mis en valeur.

### Les réalisations...

Les pièces réalisées et fabriquées sont très variées, et répondent à des utilisations très diverses :

- Axe de bras télescopiques,
- Arbre de moto réducteur,
- Platines support pour composants électroniques,
- Distributeurs pour machines à café,
- Buse pour machines à café,
- Pieds de mat pour petits voiliers (de type catamaran Hobie Cat),
- Rondelles, Entretoises, Vis....



## L'ESATITUDE Menton s'invite à la fête du citron !

Une féerie de couleurs et d'agrumes était encore présente cette année pour la 81<sup>ème</sup> Fête du citron à Menton, dont le thème « 20 000 Lieues Sous Les mers » nous a plongé au fin fond des abysses avec l'exposition de motifs géants en fruits d'or aux jardins de Boviès.



Et comme chaque année l'atelier espace vert a réalisé un motif selon un modèle fourni par la Mairie de Menton. Cette année il s'agit d'un crabe aux pinces géantes.

Plusieurs équipes se relaient durant toute une semaine pour mener à bien cette œuvre. Pour la réalisation de ce motif il a fallu 800 kg d'oranges et de citrons.

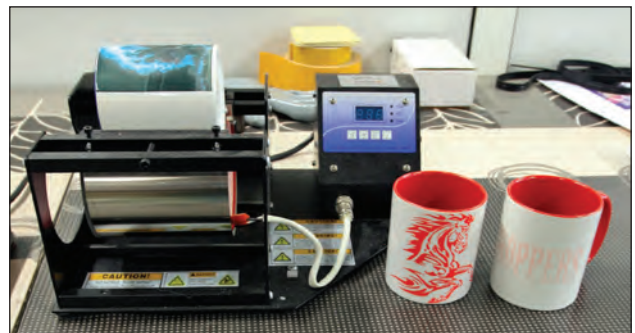


Les ouvriers accrochent les agrumes sur une structure en fer recouverte de grillage à l'aide de gros élastiques.

La première difficulté est de bien accrocher le fruit à l'aide de l'élastique, ce qui nécessite une certaine habileté manuelle, de la minutie et de la concentration. La deuxième difficulté est de bien suivre le modèle papier et de ne pas se tromper dans les couleurs. Enfin, la dernière difficulté est de bien garder l'équilibre, car pour placer les fruits les plus hauts, un échafaudage est mis en place par la Mairie.



C'est un travail à la fois collectif et ludique, en partenariat avec la Mairie de Menton. Les ouvriers se sentent impliqués par cet événement annuel. De plus, lors de cette manifestation, nous tenons un stand au salon de l'artisanat au palais de l'Europe. Nous vendons avec l'aide des usagers de la SAS et du CAJ nos propres produits : confitures gorgées de soleil, liqueurs aux différents parfums d'agrumes, biscuits et des petits objets fabriqués par les usagers eux-mêmes.



La nouveauté de cette année est la création d'un atelier de sublimation thermique qui nous a permis de vendre des objets et vêtements: mugs, dessous de verre, tee shirt.

**Petit rappel :** la sublimation thermique est une technique permettant grâce à une imprimante spéciale (de la cire est utilisée à la place de l'encre) de transférer une image sur différents supports comme des textiles ou des objets.

Texte et photo C. GIORDAN

# La formation professionnelle vers la reconnaissance de compétences des usagers a été suivie par 10 travailleurs d'ESATITUDE Antibes

*Conformément aux termes de la loi et suivant le décret n° 2009-565 du 20 mai 2009 un effort particulier est fait depuis plusieurs années au sein d'ESATITUDE Antibes en faveur de la formation professionnelle des usagers*

**A** fin de leur permettre un meilleur épanouissement au travail, l'accès à d'autres postes de travail ou d'atelier ainsi qu'un développement de leurs capacités de relation et de socialisation.

En 2013, en partenariat avec UNIFAF PACA et un financement du Fonds Social Européen, ESATITUDE Antibes se fixe l'objectif suivant :

- Reconnaître et développer les compétences acquises par les travailleurs et travailleuses en situation de handicap grâce à la Validation des Acquis de l'Expérience.

Un système de validation par CAP « Certificat d'Aptitude Professionnelle » ou BEP « Brevet d'Aptitudes Professionnelles », principalement basé sur la rédaction d'un Livret décrivant les activités et les compétences, des mises en situations professionnelles ainsi qu'un passage devant un jury. Ce dispositif permettra de valoriser les acquis d'expérience quel que soit le niveau de performance économique de chaque usager.



*Michaëla CAP Métiers de la Blanchisserie Industrielle.*



*Pascal CAP Agent polyvalent de restauration.*

Le projet global, porté par l'ESAT ESATITUDE d'Antibes vise, dans un premier temps, la validation des acquis de l'expérience de 10 travailleurs accompagnés par leur moniteur d'atelier (5 moniteurs référents impliqués, motivés et volontaires).

Ces candidats à la VAE sont des professionnels volontaires, qui exercent depuis trois ans au moins plusieurs métiers des secteurs suivants :

- Blanchisserie
- Espaces Verts
- Restauration
- Agent administratif
- Magasinage – conditionnement
- Entretien des locaux

Les jurys de VAE sont organisés et supervisés par le Dispositif Académique de Validation des Acquis de Nice (DAVA) pour tous les métiers à l'exception du CAPA option travaux paysagers qui est sous le contrôle de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) basée à Marseille.

### Intérêt de la démarche au regard des politiques publiques

Le projet est né du constat que les Travailleurs Handicapés d'ESATITUDE ont acquis au cours des trois dernières années un savoir-faire technique qu'il serait opportun de valider.

ESATITUDE Antibes, qui compte parmi ses clients des structures appartenant au secteur exigeant de la santé, a déjà démontré sa compétence collective par l'obtention d'une double validation :

- **Qualification RABC** (*Risk Analysis and Biological Control*), passage obligé pour offrir ses services aux Hôpitaux et Maisons de Retraite,
- **ISO 9001**, modèle de management de la Qualité, gage d'une organisation rigoureuse et efficace.

Dans le droit fil de cette démarche, ESATITUDE Antibes entend désormais faire reconnaître le professionnalisme des personnes, prises **individuellement**, qui réalisent des opérations complexes et valorisantes dans les métiers de la blanchisserie mais également dans des métiers différents car la même approche est transposable aux autres activités exercées dans les différents ateliers de l'Etablissement.

L'initiative trouve ses fondements dans les textes visant à promouvoir la VAE et, en particulier dans le décret relatif à la formation et aux modalités de la démarche de validation des acquis de l'expérience des travailleurs handicapés accueillis en établissements ou services d'aide par le travail.

ESATITUDE Antibes a fait appel à ISOCELL-Qualité, spécialisé dans la Formation et Conseil en Ressources Humaines ainsi qu'Auditextyl spécialiste en organisation et formation en Blanchisserie. L'équipe d'ISOCELL-Qualité dirigée par Monsieur CARANNANTE et Monsieur BONELL est entièrement mobilisée pour la réalisation du projet. L'équipe crée depuis plus de vingt ans des modules pédagogiques entièrement adaptés, pour répondre aux besoins spécifiques de chacun de ses clients. La capacité d'ingénierie, de conception et de conduite de projet sera totalement mise à profit du projet de Reconnaissance des compétences et/ou de VAE.

Tous les membres de l'équipe d'ISOCELL-Qualité présentent le double profil de spécialistes métier et de pédagogues expérimentés.

Le projet rend possible un élargissement des horizons des Travailleurs Handicapés, grâce à des visites d'autres structures et par le rapprochement avec des homologues d'autres Etablissements ou Services d'Aide par le Travail, ainsi que d'autres Entreprises Adaptées.

D'autre part, la reconnaissance de compétences professionnelles et/ou de VAE requiert la participation de professionnels provenant d'Entreprises de droit commun, qui joueront le rôle de membres du jury.

L'ouverture sur le milieu ordinaire en est facilitée.

**ESATITUDE MENTON**  
présente

[zestedementon.fr](http://zestedementon.fr)

Son nouveau site marchand de vente de produits dérivés d'agrumes.



## Des sessions de sport adapté sont proposées au Centre d'Habitat de Menton

**D**epuis deux ans le Centre d'Habitat Territoire Riviéra/Menton s'est enrichi d'une offre de prise en charge de sport adapté.

Une animatrice diplômée propose gratuitement chaque semaine une heure de sport dans l'enceinte de l'établissement.



Loin d'être un passe-temps ou une activité de plus, l'heure d'animation hebdomadaire cible des objectifs clairs, précis et réalisables par chacun. Chaque période démarre par des prises de mesures de capacité personnelle. Des exercices ludiques et complexes sont alors exécutés permettant d'exercer la musculature du corps. Les mesures sont ensuite reprises révélant ainsi les progrès ou non de chacun. Après analyse de l'ensemble des résultats, l'animatrice prévoit les prochains objectifs à atteindre. Il va sans dire que des visites médicales préalables avec autorisation de pratiquer du sport encadrent ce service.



L'année 2013-2014 a été divisée en quatre périodes :

- A la rentrée, l'activité centrée sur les habiletés motrices a permis aux résidents de participer à la journée de solidarité de Roquebrune Cap-Martin le 7 octobre dernier, où un temps d'animation leur a été réservé pour présenter leur spectacle de danse devant un vrai public.
- A l'entrée de l'hiver, les résidents ont travaillé deux mois sur l'équilibre. L'intervenante a constaté que la notion d'équilibre n'était pas acquise au début de la période. Les résidents ne semblaient pas reconnaître la demande « mettez-vous en équilibre sur un pied et tenez le plus possible immobile ». Après sept semaines de rigolades et d'efforts, les sportifs reconnaissent ce qu'est l'équilibre. Certains peuvent tenir cinq secondes sans mouvement parasite. Il va sans dire que sous cet objectif primaire il y a la prévention des chutes.
- Un cycle basé sur le renforcement cardio-respiratoire a été mis en place durant deux mois d'hiver. Courir, danser et transpirer ont été consacrés à cet objectif. Au final 80% des sportifs ont amélioré leur fréquence cardiaque de référence c'est-à-dire au repos. Là encore il s'agit d'une démarche de prévention, la régulation et l'abaissement de la fréquence cardiaque contribuent à l'allongement de la durée de vie.
- La prochaine session sera de nouveau axée sur l'habileté motrice.

Le groupe qui a ainsi pu se produire régulièrement, remercie le public de sa présence lors des diverses représentations. Vos applaudissements tonitruants contribuent à valoriser ces sportifs mentonnais !

## Les poèmes de Medhi, résident du groupe bleu de la MAS des Fontaines

**M**edhi se déplace en fauteuil roulant manuel, il a été admis à la MAS des Fontaines

Le 3 décembre 2013 et nous découvrons peu à peu ses talents de poète.

Nous lui avons proposé d'en publier quelques-uns, selon ses choix, dans la revue Objectifs, ce qu'il a accepté avec beaucoup de fierté.



### Poème intitulé « La Rééducation »

« La rééducation, c'est pas si facile,  
Et il faut faire très attention,  
Car la rééducation rend mobile,  
Ce n'est pas si facile,  
C'est pour ça que je suis docile »

### Poème intitulé « Merci »

« Il y a des gestes qui touchent,  
Il y a des attentions qui marquent,  
Et qui restent marquées au fond du cœur,  
A tout jamais,  
En retour pour exprimer,  
Toute la joie et les plaisirs ressentis,  
Qu'un seul mot,  
Merci. »

### Poème intitulé « J'aimerais »

« J'aimerais déclarer ma flamme  
A une femme,  
Celle que mon cœur a choisie  
La plus belle,  
Comme une fleur  
Elle a cueilli  
Mon cœur. »

### Poème intitulé « L'hirondelle »

« Oh, ma douce hirondelle, tu embellis mes jours,  
Tracasse mes nuits,  
Ainsi, tu illumines mon ciel,  
Te souviens-tu de notre première rencontre  
Par cette journée froide mais ensoleillée ?  
Le bonheur pointait le bout de son nez  
Quelle ironie de dire qu'une hirondelle  
Ne fait pas le printemps, mon amour. »

A Guy qui vient de nous quitter et qui est parti avec pour seul accompagnement, les personnels de la MAS qui l'ont soutenu durant tout son séjour à l'établissement, Medhi a composé ce poème :

### Poème intitulé « Pour Guy, »

« Toi qui es là, ne pleure pas devant ma tombe,  
Je n'y suis pas et je ne dors pas,  
Je souffle dans le ciel tel un millier de vents  
Je suis l'éclat du diamant sur la neige,  
Je ne dors pas,  
Je suis le soleil sur les blés dorés,  
Je suis la pluie, la douce pluie d'automne,  
Toi qui es là, ne pleure pas devant ma tombe,  
Je ne suis pas car je vis encore.... »

Sublime, non ?

Il a aussi fait ce petit clin d'œil pour l'ADAPEI-AM

### Poème intitulé « L'amitié »

« Qui trouve un ami  
Trouve un séjour.  
Moi, je suis l'homme le plus riche du monde,  
Ici à l'ADAPEI,  
J'ai trouvé plein d'amis ».

La rencontre avec une personne handicapée est toujours pleine de richesses, d'étonnement, d'imprévus, de découverte...

Qui de nous a une telle sensibilité ? Cela détruit bien des préjugés.

## La MAS des Fontaines participe à la 13<sup>ème</sup> journée du Rallye historique de Vallauris

*Les résidents de la MAS des Fontaines ont été invités à participer le 28 septembre dernier à la 13<sup>ème</sup> journée du Rallye Historique de Vallauris.*



**L**es résidents assis à l'arrière des vieux volants de Golfe Juan, ont participé à la résolution des énigmes.



Après l'attribution des numéros, le groupe est parti de Vallauris en direction de la Croisette à Cannes puis a poursuivi tout droit vers Biot. Profitant d'un arrêt au musée Fernand Léger ils ont pu déjeuner en compagnie des chauffeurs, au clos d'Antibes avec les joueurs de pétanque.



La route se poursuit à l'issue d'un déjeuner très apprécié de tous, direction le « Centre de tir à l'arc » avec un petit apprentissage pour Manu.

Le retour à Vallauris s'est déroulé sans encombre et le groupe a pu compter ses points avant de partager un goûter sympathique et de remercier nos amis pour cette joyeuse journée.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

EVELYNE ET IMAD

## Trois résidents de la MAS des Fontaines à la découverte des chiens nordique de Casterin

*C'est dans le somptueux et grandiose décor enneigé de la station de Val-Casterino...*

● ● ● que s'est déroulé le premier mini-séjour de l'année pour trois résidents accompagnés de trois AMP avec pour thèmes, raquettes à neige, luge et balade en traîneau à neige tiré par un attelage de chiens, tous plus beaux les uns que les autres.

Placé sous la responsabilité d'Isabelle, AMP titulaire d'un Diplôme Fédéral Animateur Activités Physiques Sportives (Fédération Française de Sports Adaptés), ce séjour a permis à ces trois résidents de partager des moments inoubliables et authentiques. Neige abondante, soleil et grand ciel bleu, tous les ingrédients d'un séjour sportif hors du commun étaient réunis les 27 et 28 janvier dernier !

Une aventure extraordinaire avec des chiens fabuleux, la découverte de l'attelage, les caresses prodiguées, les regards admiratifs, un moment de partage avec la rencontre du « Musher » (conducteur du traîneau) sont autant d'émotions et d'heureux moments qui permettent de rompre momentanément avec le quotidien du cadre institutionnel.



Ces photos de Nora valent à elles seules bien des mots... tout simplement magique la rencontre de ce chien avec cette résidente.

A une demi-heure seulement de l'établissement, un paysage digne du Grand nord canadien, les trois résidents ont pu s'adonner aux joies de la neige, bien emmitoufflés dans des couvertures, installés à deux dans un traîneau tiré par des chiens nordiques, traversant les étendues sauvages et préservées de Casterino.



Hébergés en dortoir à l'Auberge Marie-Madeleine où le groupe prenait ses repas dans une ambiance conviviale et chaleureuse auprès du gros poêle à bois, les résidents sont revenus enchantés, des images plein la tête et prêts à repartir !

D'ores et déjà, deux autres rendez-vous ont été fixés afin de permettre à six autres résidents de profiter de cette escapade, sachant que des sorties à la journée sont organisées avec repas à l'Auberge, luge, balade en traîneau, raquettes... pour plusieurs résidents pendant les mois de mars et d'avril.

Les bénéficiaires de ce premier mini-séjour se retrouveront au même endroit au printemps, avec pour thème, l'éveil de la nature, la découverte de la faune et de la flore, puis plus tard au cours de l'été, pour une randonnée au lac des Grenouilles et la visite d'une fromagerie de montagne.



## Un nouveau tricycle à l'IME Pierre Merli



**L**ors d'une réunion du Conseil de Vie Sociale, les délégués représentant les jeunes de la SEES Pierre Merli ont demandé à Madame ENTRINGER, Directrice de l'IME l'achat d'un tricycle supplémentaire, puisqu'il n'y en avait qu'un et que cette activité était très prisée de tous et tout à fait adaptée (rééducation, apprentissage, autonomie, loisirs). De ce fait, la section d'Antibes de l'ADAPEI a été sollicitée, afin de subventionner en partie ce projet. Elle y a répondu positivement et depuis, le vélo contribue au bonheur des jeunes chaque jour.

*Article élaboré par les jeunes de l'atelier informatique de la SEES de l'IME Pierre Merli (Stessy, Edouard, Dorsaf, Enzo, Emily, Valentine).*

## Un ralentisseur pour la sécurité des jeunes de l'IME Pierre Merli

### Un passage mieux protégé



Avant



Après

**L**'IME Pierre Merli a sollicité la Mairie d'Antibes pour la réalisation d'un ralentisseur afin que les jeunes de la SIPFP et de la SEES puissent traverser en toute sécurité l'avenue Weisweiler.

Pendant les vacances de février 2014, Monsieur le Député Maire Jean LEONETTI a répondu favorablement à notre demande et les travaux ont été réalisés.

Nous remercions la municipalité pour son écoute et son implication auprès de l'établissement.

## Un mois pour découvrir les métiers de la dépendance sur le Bassin Cannois

« Le Mois des métiers de la dépendance » avec la Maison de l'Emploi du Bassin Cannois, s'est déroulé du 11 avril au 13 mai 2014.

**D**eux des établissements du Territoire Ouest Azur l'ESATITUDE La Siagne et le Foyer Michelle Darty ont apporté leur concours à la Maison de l'Emploi du Bassin Cannois dans le cadre « du mois des métiers de la dépendance ».

L'objectif étant de revaloriser ces métiers auprès des demandeurs d'emploi (en recherche de formation ou en reconversion professionnelle), à travers une information au public, sur ces emplois allant de la petite enfance au grand âge.

Des groupes de six à huit personnes, en reconversion professionnelle, accompagnés d'une référente ont ainsi pu visiter ces deux établissements du Territoire Ouest Azur.

Après avoir présenté l'ADAPEI-AM et son rôle déterminant dans les structures gérées, les Directeurs ont rappelé l'importance des activités proposées aux personnes en situation de handicap, de la prise en charge des compétences et des capacités d'évolution de chacun.

La visite des ateliers et des locaux a permis la rencontre et les échanges avec le personnel éducatif, les travailleurs et les personnes accueillies.

Notre secteur humainement très attachant, a peut-être suscité de véritables vocations mais dans tous les cas il a apporté aux visiteurs, la certitude que nos établissements fonctionnent avec du personnel compétant et bienveillant.

Madame la Chargée de Mission de la Maison de l'Emploi du Bassin Cannois a remercié chaleureusement les Directeurs du Pôle et toutes les personnes concernées pour leur accueil, la richesse des échanges et le partage sur leur métier.



## La Section de Nice a fait son Carnaval le 15 mars 2014

Cette année le lieu d'organisation de cette fête a été modifié et le traditionnel repas de carnaval s'est déroulé dans le restaurant emblématique de la cuisine niçoise «Les Palmiers» avenue Henry Dunant à Nice.

**L**es saveurs presque légendaires du menu avec ses beignets de fleurs de courgettes, ses petits farcis, sa pissaladière, sa poche farcie et son filet de saint Pierre, ont éveillé bien des souvenirs pour beaucoup des adhérents présents.

Ce fût un honneur pour la Présidente Déléguée à la Section de Nice d'accueillir cette année le Directeur Général de l'ADAPEI-AM, Monsieur René ANDRON accompagné de son épouse auxquels un accueil chaleureux a été réservé.

L'ensemble des adhérents et résidents ont apprécié ce changement de lieu géographique. Tout au long de l'après-midi la musique et quelques pas de danse leur ont permis de digérer cet excellent repas.

Encore une journée placée sous le signe de la convivialité et de l'échange entre les familles.

## Des Reines et des Rois dans les Sections !

### La section de Menton

**L**e Samedi 25 janvier 2014, les adhérents et leur enfant étaient invités à « tirer les Rois » et déguster la Galette des Rois à la section de Menton à 14 h 30.

Le Directeur Général de l'ADAPEI-AM, Monsieur René ANDRON et Madame, nous ont fait l'honneur de participer à cette petite fête familiale.

Trente-huit familles ont répondu présent à l'invitation pour cette dégustation de galettes frangipanes et couronnes avec fruits confits, accompagnés de Mentécaos et petits gâteaux secs confectionnés par Odette notre chanteuse et animatrice, puis papillotes, chocolats, bonbons, clémentines arrosés de cidre, coca, jus de fruits de toutes sortes et de champagne.



Des Reines et des Rois ont été élus suite à la découverte de « pleins de sujets ». La fête s'est poursuivie jusqu'à 17 h 00. Tout le monde est reparti satisfait... jusqu'à la prochaine... !

### La section de Cannes

**Rois, Reines et bonne humeur !**

**C**'est à l'Hôtel Novotel-Montfleury à Cannes que se sont retrouvés, comme chaque année les jeunes et moins jeunes de nos établissements du territoire Ouest Azur, pour partager une après-midi festive et se régaler de la traditionnelle « galette des rois ».



Accompagnés par des parents et amis, ou éducateurs et moniteurs pour certains, les personnes accueillies n'ont pas boudé leur plaisir. Les résidents de notre nouvel établissement « Les Palmiers » ont rejoint sans hésiter la piste de danse sur laquelle de plus jeunes, plein de fougue, se laissaient entraîner par la musique.

Monsieur Jacques BOUDOT, Président Départemental, a ouvert les festivités après avoir donné des informations sur la réorganisation débutée en janvier 2014 pour le Territoire Ouest Azur. Il a rappelé que les contraintes de restructuration ne feront pas oublier le cœur de métier des structures d'accueil de l'ADAPEI-AM. A chacun de s'impliquer pour que notre Association perdure.

L'ADAPEI-AM, secteur de Cannes, remercie les Chefs d'établissements et les accompagnateurs qui par leur investissement ont permis de réunir 200 personnes pour leur plus grand bonheur.

L'après-midi s'est terminée à 17 h 30 avec la promesse de se retrouver l'année prochaine.

## La fête du printemps organisée par la section de Cagnes Grasse

**J**oliment fleurie et décorée pour l'occasion, la salle de la Mairie annexe du Val Fleuri s'est vite remplie en ce dimanche 13 avril 2014, malgré quelques difficultés de circulation en bord de mer.

Dès leur arrivée après avoir remis, aux « petites mains » chargées de l'intendance, leurs tartes, cakes, beignets, etc... « confectionnés maison », les familles heureuses de se retrouver se sont installées par affinités en attendant l'ouverture des festivités.

Le secrétaire de la section Claude ANTONIUCCI et Danielle BERTHOUT, Présidente Déléguée, ont pu répondre aux interrogations de certains, et confirmer que la traditionnelle Fête de la Chandeleur n'a pas pu se tenir cette année

### *Car cette année est celle du changement !*

- un nouvel adjoint aux personnes handicapées, (M. ROSSO qui nous recevait chaque année dans cette salle, ne s'étant pas représenté),
- un nouveau staff à la tête des deux territoires créés par l'ADAPEI-AM qui regroupent les anciens complexes que chacun connaît : le terri-

toire RIVIERA NICE MENTON qui couvre la rive gauche du Var et le territoire OUEST AZUR qui nous concerne directement. M. DE SAINT DENIS Directeur des CAJ et des habitats, M. GAUCHER Directeur du Territoire, nous font le plaisir d'être avec nous aujourd'hui, ainsi que M. ANDRON, Directeur Général à qui la Présidente souhaite la bienvenue et passe la parole.

M. ANDRON, attaché aux valeurs associatives, se dit très heureux d'avoir été invité à cette fête. Il confirme que notre Association vivait, dans un contexte général peu favorable, une période de changement important notamment par la création des territoires. Mais il sait pouvoir compter sur l'engagement des administrateurs, des familles et la mobilisation du personnel pour le bien être des personnes accompagnées, qui constitue notre engagement commun.

Avant de laisser la place à la musique et à nos jeunes, impatients de s'éclater sur la piste de danse, la Présidente tient à remercier les amis, familles, résidents des foyers de Malbosc, des Loubonnières, du Roc et leurs accompagnants qui TOUS contribuent à la réussite de cette chaleureuse manifestation.





# Réunion sur la Prévoyance organisée par la Section Cagnes Grasse

**A**près la TRANSMISSION du PATRIMOINE et le MANDAT de PROTECTION FUTURE, la PREVOYANCE est le troisième volet du cycle de la protection de la personne en situation de handicap proposé par la section de Cagnes-Grasse à ses adhérents.



Monsieur HILD du Cabinet JIMINY CONSEIL, Partenaire de l'UNAPEI, a présenté le lundi 31 mars 2014 à ESATITUDE ANTIBES une vidéo projection relative aux caractéristiques et aux avantages des *solutions d'épargne et de prévoyance spécialement conçues pour cadrer avec le projet de vie de la personne en situation de handicap* :

## *Contrat epargne handicap et rente survie*

Ces 2 contrats répondent principalement à 3 préoccupations :

- Obtenir des ressources futures
- Assurer l'indépendance financière (création d'un revenu complémentaire)
- Préserver le patrimoine (exonération ou réduction des droits de succession et de récupération de l'aide sociale)

Le **CONTRAT EPARGNE HANDICAP** est une assurance vie souscrite par la personne handicapée elle-même qui lui permet de se constituer un patrimoine en bénéficiant notamment :

- des avantages spécifiques à l'Assurance Vie
- d'une déduction fiscale de 25 % au titre des primes versées
- d'un régime dérogatoire au titre des prélèvements sociaux

Enfin les intérêts capitalisés et la rente issue de cette épargne ne sont pas pris en compte pour la contribution aux frais d'entretien et d'hébergement.

La **RENTE SURVIE** (*contrat notamment diffusé par l'UNAPEI*) est une assurance décès souscrite par les parents ou un proche en faveur d'une personne handicapée qui lui permet de bénéficier le moment venu d'une rente qui vient en complément de l'AAH et n'est pas prise en compte pour la contribution aux frais d'entretien et d'hébergement.

Ces 2 produits sont encore mal connus des familles. Les nombreuses questions posées tout au long de la réunion ont obtenu des réponses claires et détaillées.

Espérant avoir pu apporter suffisamment d'éléments de réflexion aux participants, et remercié M. HILD pour sa prestation toujours fort appréciée, la Présidente a proposé un nouveau rendez-vous à l'automne, sur le thème de la **GESTION du PATRIMOINE SOLIDAIRE** de la personne handicapée et de sa famille.

## Agenda associatif

### Ce qui s'est passé...

**8 Janvier 2014** Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

**5 Février 2014** Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Nice.

**12 Mars 2014** Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

**10 Avril 2014** Bureau Exceptionnel de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association

**23 Avril 2014** Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE La Siagne.

**13 Mai 2014** Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

**14 Juin 2014** Assemblées Générales ordinaire et extraordinaire et Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au VVF la Colle-Sur-Loup.

Par ailleurs se sont réunies la Commission des Statuts, la Commission Financière des Comptes Annuels, la Commission Communication, la Commission Budgétaire et Plan Pluri annuel d'Investissement.

### Prendre date...

**3 Juillet 2014** Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

**3 Septembre 2014** Bureau de l'ADAPEI-AM au siège social de l'association.

**22 Octobre 2014** Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM à ESATITUDE Antibes.

## Le carnet associatif

### Naissances

**Matéo KOMASSA**, né le 12 novembre 2013, fils de Mathieu KOMASSA, Moniteur d'Atelier 2<sup>ème</sup> Classe à l'ESATITUDE ANTIBES.

**Ethan BEDOUET**, né le 12 mars 2014, fils d'Aurélien BEDOUET, Chef de Service au Foyer La Madeleine.

**Noham BENAÏSSA**, né le 11 avril 2014, fils de Sophie BENAÏSSA, Animatrice de 2<sup>ème</sup> Catégorie au Foyer La Madeleine.

**Lola HOUILLONS**, née le 18 avril 2014, fille de Geoffrey HOUILLONS, Educateur Spécialisé à l'IME Pierre Merli.



### Mariages

*Rectificatif revue N°63 il fallait lire :*

**Monsieur Régis TROVA**, Chef de service éducatif à l'IME P. Merli et Mme Catherine PEYRANI se sont mariés le 7 septembre 2013.

**Madame Carine LESPAGNOLS**, Ouvrière Qualifiée au Foyer Le Roc et M. Frédéric ROMPTEAU se sont mariés le 26 octobre 2013.

## Décès

---

**Madame Patricia MENCHON**, résident de la MAS de Canta Galet, sœur de Monsieur Joseph MENCHON, Adhérente de la Section de Cannes, est décédée 1<sup>er</sup> mai 2013.

**Monsieur Jean-Michel COMBE**, résident au Foyer de Malbosc, fils de Madame Alberte COMBE, Adhérente de la Section de Cannes, est décédé le 8 novembre 2013.

**Monsieur Bernard MEYFFRET**, résident à la MAS des Fontaines, est décédé le 21 novembre 2013.

**Madame Simone GRENE**, mère de d'Yves TAILLARD ouvrier aux Ateliers Jean Médecin, est décédée le 10 novembre 2013.

**Madame OUHANON**, adhérente de la Section de Nice, mère de Brigitte ouvrière aux Ateliers Jean Médecin, est décédée le 14 novembre 2013.

**Madame Michèle BERNIER-PERLAT** placée hors ADAPEI-AM, sœur de Monsieur Gérard BERNIER-PERLAT adhérent de la Section de Cannes, est décédé le 30 novembre 2013.

**Madame SAMMUT**, adhérente de la Section de Nice, mère de Martine non placée, est décédée le 10 janvier 2014.

**Madame Marie-Ange RONCALI**, résidente de la MAS des Fontaines, est décédée le 16 janvier 2014.

**Mademoiselle Claudine SOLEILVAHOUP** non placée, sœur de Madame Nicole BERTRAND Adhérente de la Section d'Antibes, est décédée le 28 janvier 2014.

**Monsieur RAJ**, adhérent de la Section de Nice, père de Philippe non placé, est décédée le 1<sup>er</sup> février 2014.

**Monsieur Luc WEIL**, résident du Foyer de Malbosc, est décédé le 11 février 2014.

**Madame Marie-Louise CHEMINADE**, mère de François, ouvrier à ESATITUDE Antibes, est décédée en février 2014.

**Monsieur Clément SMEETS**, ouvrier au service restauration des Ateliers de Alberti, est décédé le 22 février 2014.

**Monsieur Marcel CARTON**, adhérent de la Section de Nice, père d'Antoine placé au Foyer de Malbosc, est décédé le 27 février 2014.

**Monsieur Patrick MARIE**, placé au FAM Les Palmiers, est décédé le 19 mars 2014.

**Monsieur Guy PALMIERI**, résident de la MAS des Fontaines, est décédé le 25 mars 2014.



**Monsieur Dominique TAUZIN**, résident de la MAS des Fontaines, est décédé le 8 avril 2014.

**Monsieur Henri FUNEL**, adhérent de la Section de Cannes, père de Patrick résident du Foyer de Malbosc, est décédé le 10 mai 2014.

**Monsieur Gérard DE BOUTEILLER**, résident de la MAS de Canta Galet, est décédé le 16 mai 2014.

**Monsieur Marc SERALINI**, sorti du CAJ Le Trident en 2010, fils de Madame Liliane SERALINI adhérente à la Section de Nice, est décédé le 19 mai 2014.

**Monsieur Louis REGNAULT**, Adhérent, Ancien Président de la Section de Cagnes-Grasse, père de Serge ouvrier à ESATITUDE Antibes, est décédé le 25 mai 2014.

**Monsieur ISOARD**, beau-père de Patricia NAGORI ouvrière à ESATITUDE Antibes, est décédé le 10 juin 2014.

## Disparition de Madame Yvette MARGARIA



*Les obsèques de Madame Yvette MARGARIA ont eu lieu le 28 février 2014, à Cannes.*

Elle fut parmi les premières personnes qui se sont dévouées au sein de l'ADAPEI-AM pour les enfants et les établissements du secteur de Cannes.

Après de nombreuses années de bénévolat au sein de l'ADAPEI-AM, Yvette MARGARIA avait décidé de consacrer plus particulièrement ses activités à l'Azuréenne Sport Adapté qu'elle a créé en 1973 avec le colonel COELENBIER.

Elle y a accompagné les personnes déficientes dans leurs activités sportives, sans pour autant abandonner l'ADAPEI-AM.

Avec son fils Patrick, elle a suivi le parcours de ces enfants, pas tout à fait comme les autres, devenus adultes et désormais retraités pour certains.

Le Président Délégué et les membres du Bureau de la Section de Cannes,

Le Président Départemental et les membres du Conseil d'Administration de l'ADAPEI-AM souhaitent lui rendre hommage pour le travail qu'elle a accompli tout au long de ces années et adressent leurs plus sincères condoléances à sa maman et à toute sa famille.

### Mouvements et promotions du personnel

#### Retraite

**M. Dominique REBERAC**, Directeur Général de l'ADAPEI AM, a pris sa retraite le 31 décembre 2013.

**M. Jean-Luc DEVOS**, Ouvrier Qualifié au Foyer Les Lucioles, a pris sa retraite le 28 février 2014.

**Mme Franca RINDONE**, Agent Technique à l'ESATITUDE Cannes, a pris sa retraite le 30 mars 2014.

**M. Jean-Paul CHAMPCLAUX**, Agent Technique à l'IME Pierre Merli, a pris sa retraite le 30 avril 2014.

#### Promotions

**M. René ANDRON**, Directeur Financier de l'Association, a été nommé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Directeur Général de l'ADAPEI-AM.

**M. André GAUCHER**, Directeur du Complexe La Siagne, a été promu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Directeur du Territoire Ouest Azur.

**M. Thierry PLUMAT**, Directeur du Territoire de Nice, a été promu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Directeur du Territoire Riviera Nice-Menton.

**Mme Anne-Marie MILITANO**, Directrice-Adjointe du Foyer Les Lucioles, a été promue le 1<sup>er</sup> janvier

2014, Directrice du Pôle Accueil et Habitat pour le Territoire Riviera Nice-Menton.

**M. Pierre DE SAINT DENIS**, Directeur du Complexe de Cannes, a été nommé le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Directeur du Pôle Accueil et Habitat pour le Territoire Ouest Azur.

**M. Damien DELERUE**, Chef des Services Administratifs et Financier du Complexe La Siagne, a été promu le 1<sup>er</sup> janvier 2014, Directeur du Pôle ESAT pour le Territoire Ouest Azur.

#### Recrutements / Mutations

**M. Jean-Baptiste GUALDE**, a été recruté le 10 décembre 2013 en qualité de Pharmacien à la MAS de Canta Galet.

**M. Fabien DUPAS**, a été recruté le 13 janvier 2014 en qualité de Directeur du Pôle ESAT pour le Territoire Riviera Nice-Menton.

**Mme Edwige AUBERT** a été recrutée le 15 janvier 2014 en qualité de Directeur Financier et Comptable au Siège social.

**Mme Isabelle GIANARIA** a été recrutée le 9 mai 2014 en qualité de Chef de service éducatif aux Foyers / CAJ La Siagne..

NICE MATIN - NICE  
29 01 2014

# Parenthèse artistique à l'Opéra pour 500 personnes handicapées



Plus de 700 personnes, dont 200 accompagnants, étaient invitées hier à l'Opéra pour un spectacle donné par des artistes bénévoles. (Photo Cyril Doderigny)

L'Opéra est plein à craquer. Plein d'enfants, adolescents et adultes handicapés venus de quarante-deux associations du département assister, hier après-midi, à la cinquième édition de l'événement « *Cœur d'Opéra* »<sup>(1)</sup>. Initié par le baryton Franck Ferrari et les conseillers municipaux Maty Diouf, subdéléguée à la lutte contre les discriminations, et Jacques Dejeandile, subdélégué à l'accessibilité, ce spectacle a vocation à offrir aux personnes handicapées « *une heure de plénitude et de bonheur* », assure Maty Diouf. Et ce, grâce à une programmation voulue « *éclectique* », explique Franck Ferrari.

*Un concentré de musique pour faire passer l'amour à travers la musique.*

## « Magnifique »

Danse classique ou brésilienne, percussions et opéra, jazz et gospel ont ainsi transporté le public dans ce lieu majestueux qu'est l'Opéra de Nice. « *Magnifique* », pour Quentin, 17 ans, qui est venu avec d'autres jeunes adultes de l'IME (Institut médico-éducatif) Val Paillon<sup>(2)</sup> assister au spectacle. Ce n'est pas une première pour lui puisque l'an passé, il a déjà eu la chance d'être dans le public et se souvient que tout lui avait plu. Le chant,

la danse, la musique, « *j'aime tout* », confie Quentin, enchanté d'être de nouveau dans l'aventure.

Comme lui, ils ont été plus de 500 enfants, adolescents et adultes handicapés à s'octroyer une parenthèse artistique. Une pause pour oublier, un temps, un quotidien parfois difficile.

**A. MI.**

(1) Organisé par la Ville et Franck Ferrari en partenariat avec le Lions-Club Nice doyen et la Société générale.

(2) Réparti sur trois sites (Sclos de Contes, Contes et Drap), l'IME accueille des enfants et adolescents atteints de troubles envahissants du développement ou autisme et autres déficiences intellectuelles.

## Région cannoise

NICE MATIN - NICE  
22 05 2014

Cinq élèves de « Roquet Art Danse » ont emporté le prix de la chorégraphie. (Photo D.G.)

## LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

### « Roquet Art Danse » se distingue aux rencontres handidanse

Les élèves de « Roquet Art Danse » ont participé aux rencontres handidanse, au Dôme de Carcassonne.

« Il y avait environ 200 participants handicapés mentaux ou moteurs, détaille leur professeur Chrystel Baud-

chon. Nos jeunes danseuses : Christine Pellegrin, Christine Pessionne, Aurélie Tosello, Emilie Quoy et Angélique Blanc du Jeune foyer de la Siagne, ont remporté un vif succès avec une chorégraphie pleine d'émotion sur la mu-

sique d'Évanescence. »

Les élèves ont remporté le prix de la chorégraphie la plus fluide et ont rapporté une belle coupe à la Roquette-sur-Siagne.

**D.G.**

NICE MATIN  
Antibes 20 01 2014

C'est l'un des thèmes abordés aux Espaces du Fort Carré où vient d'avoir lieu la réunion du comité départemental des services d'éducation spéciale de soins à domicile

Le Sessad (\*) a pour rôle « de maintenir ou de ré-intégrer dans son milieu naturel de vie un enfant en difficulté, par un dispositif global approprié comprenant le suivi familial, le soutien éducatif et les médiations thérapeutiques ».

L'IME Pierre Merli est, par exemple, membre de ce comité inter-Sessad qui s'est réuni aux Espaces du Fort Carré pour son dixième colloque annuel. Lara Montagnac, psychologue au Sessad de la Corniche Fleurie, à Nice, a ouvert les débats en présence du député maire d'Antibes-Juan-les-Pins, Jean Leonetti, et de Suzanne Trobas, adjointe déléguée aux personnes en situation de handicap.

Près de quinze établissements des Alpes-Maritimes ont participé à ces échanges informels. « Depuis dix ans déjà, les Sessad du département se réunissent pour échanger ensemble sur leurs pratiques, leurs difficultés, leurs impasses, mais également leurs inventions, leur créativité », a précisé la psychologue niçoise.

De ce colloque organisé à



Les différents Sessad du département réunies pour la dixième fois lors d'un colloque informel organisé au Fort Carré par les professionnels de ces structures. (Photo Frantz Bouton)

Antibes, sortira un ment nourri d'expé de terrain, qui perme différentes structu mieux appréhender li de domicile (milieu de vie, famille ou écol terviennent les équi professionnelles de ces : res. « Nous travaillons des familles pour le b des enfants en part avec différents servic médecine et de l'Éd Nationale », souligne rectrice d'IME.

Le comité inter-Ses pas de président. ( s'exprime librement vaille comme il l'enter chaque intervention parée par les profess Ses conclusions feron d'un compte rendu l l'usage des profess sur le site internet : dessessad06@gmail.co

Robe ryvon@nice

1. Service d'Éducation Spéciale e Domicile
2. Les thèmes abordés : « la domicile », « le Sessad : un lieu thérapeutique ou quand le parler « Cultures et croyances », « le l'adolescent ».

NICE MATIN  
Menton 20 05 2014

« Au fil de l'autre » : les trois coups au théâtre de la Tour



C'était l'an dernier pour le lancement de l'édition 2013. (Photo S.C.)

Au fil de l'autre », il ne pouvait pas y avoir meilleur titre pour qualifier ce quatrième festival qui mise tout sur la différence. À partir de jeudi et pendant une semaine, des artistes valides et handicapés se retrouveront sur scène au Centre d'animation et loisirs Gorbella pour se rencontrer et échanger. Au menu : théâtre, danses, musique, expositions le tout mêlant, originalité, sensibilité et

créativité. L'occasion pour petits et grands d'approcher l'art d'une manière ludique et à moindre frais.

Savoir +

CAL Gorbella, théâtre de la Tour (63, boulevard Gorbella à Nice). Renseignements au 04.92.07.86.50. Tarif : 5 euros.

NICE MATIN  
Nice 25 03 2014

En image

Sport adapté : l'ADAPEI de Nice remporte la Coupe de la Ligue



L'association « l'Envol » de Nice et le Comité 06 de sport adapté ont organisé la Coupe de la Ligue de football au Stadium de Nice. 11 équipes de 10 joueurs étaient présentes dans 2 divisions (D2 et D3). En D2, 5 équipes se sont affrontées : EPI Monaco, l'Envol, Siagne Antibes, Farigoule de La Roque-d'Anthéron et le club du Pradet. Au bout de quatre matches éprement disputés, l'équipe de l'EPI Monaco s'est imposée, l'Envol terminant 4<sup>e</sup>. Dans la D3, l'ADAPEI de Nice l'a emporté devant 5 équipes : Acampadou du Var, les Parons d'Aix-en-Provence, Pierre de Sable de Menton, Farigoule et l'Azurienne de Cannes. Une prochaine journée sera organisée par le club du Pradet, le 10 mai 2014. (Photo DR)

NICE MATIN  
Nice 03 04 2014

## Moments inoubliables pour les résidents de la MAS des Fontaines

Les mushers de Castérino font découvrir les merveilleux paysages hivernaux aux personnes blotties, bien au chaud, dans leurs traîneaux.

Les chiens impatients aboient et trépigent avant chaque sortie.

Pour autant, leur douceur permet des échanges particuliers et choisis entre les hommes et les chiens. Cette communication sans parole, ce contact particulier avec l'animal, les animateurs de la Maison d'accueil spécialisé (MAS) des Fontaines de La Brigue la mettent à profit pour leurs résidents. Avec le concours du musher Paul Servel, de nombreuses sorties sont organisées durant l'hiver.

Et chaque fois, c'est le même émerveillement.

Les uns câlinent les



**Paul Servel, le personnel accompagnant et les résidents de la MAS des Fontaines ont profité d'une vraie journée d'hiver et de beaux moments de partage.**

(Photo S.F.)

chiens, les autres se sentent monter une âme de musher occasionnel et

tous goûtent avec joie ces journées au plein air.

« En quelques kilomètres,

*les résidents profitent d'une véritable parenthèse qui permet de rompre avec le cadre institutionnel, confie l'une des accompagnatrices. La neige, les grands espaces, les rencontres et le repas pris dans un vrai restaurant, au coin du feu! Cette activité permet d'offrir aux résidents des moments inoubliables! »*

Les accompagnatrices de la MAS des Fontaines mettent à profit ces journées ou séjours pour le bien-être des résidents et prévoient déjà les sorties de printemps, lorsque la neige aura disparu.

Paul Servel, habitué à travailler avec les institutions, pense déjà aux randonnées « Cani-rando » qui pourront débiter avec les beaux jours.

**S.F.**

## Conseil d'administration

Jacques BOUDOT, Président Départemental	Monique CAROZZI
Claude ANTONIUCCI, Président Départemental Adjoint	Roger CHIQUET
Jean-Claude AVERSA, Secrétaire Départemental	Max DUBREUIL
Patrick MARCHETTI, Trésorier Départemental	Jean FAYET
Jacques BORE, Trésorier Départemental Adjoint	Yvette FOLTZER
Georges GALDINO, Président délégué à la section de Cannes	Murielle GERARD
Christine BERTHO-DOMINGUEZ, Présidente déléguée à la section d'Antibes	Thérèse GUASTAVINO
Roger NICOLAS, Président délégué à la section de Menton	Annie GUNTHER
Danielle BERTHOUT, Présidente déléguée à la section Cagnes/Grasse	Madeleine JUANEDA
Sylviane CARNAZZA, Présidente déléguée à la section de Nice	Claude LAVALETTE
Georges ASTESANO, Conseiller Technique	France MANCEAU
	Eveline MOREL
	Gérard PALLURE
	Jean-Yves PETIT
	Nicole PRISSERT
	Louis VIEILLEDENT
	Henri WENDLING
	A.D.S.E.A.

## Permanence des sections et délégués familiaux

Section d'Antibes	1103 chemin de Vallauris 06160 Juan-les-Pins Mme Bertho-Dominguez - Tél.04 93 64 31 39 Mme Manceau Tél. 04 92 93 94 76	Permanence Présidente déléguée Déléguée familiale
Section de Cagnes/	Mme Berthout - Tél. 04 93 24 46 23 M. Dubreuil Tél. 06 20 80 50 20 M. Antoniucci Tél. 06 66 78 78 36 Mme Navarro Tél. 04 93 12 23 59 Mme Gunther Tél. 04 93 60 94 68	Présidente déléguée Trésorier Secrétaire Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Cannes Foyer Epanouir	44 av. du Petit Juas Tél. 04 93 38 37 28 les mercredis de 15h30 à 16h30 M. Galdino - Tél. 04 93 68 13 41 M. Aversa Tél. 04 93 07 40 56 Mme Morel Tél. 04 93 46 04 06	Permanence  Président délégué Trésorier Déléguée familiale
Section de Menton	Réception sur rendez-vous. Contacter les délégués familiaux M. Nicolas - Tél. 04 93 28 46 12 Mme Lebrun Mme Grenard Tél. 04 93 57 36 33	Président délégué - Délégué familial Trésorière et Déléguée familiale Déléguée familiale
Section de Nice	4 av. Antonia Augusta 06000 Nice Tél. 04 93 62 15 35 le samedi de 14h à 17h30 Mme Carnazza - Tél. 04 93 54 22 36 / 06 75 02 53 38 M. Bore Tél. 04 93 71 64 18 M. Falco Tél. 04 93 44 57 03 Mme Carozzi Tél. 06 76 99 37 36	Permanence  Présidente déléguée Trésorier Secrétaire Déléguée familiale



## **Siège Social et Administratif**

Directeur Général : M. René ANDRON  
Avenue Emmanuel Pontrémoli - NICE LA PLAINE 1  
Bât B2 - 06200 Nice  
Tél. 04 93 72 76 70 - Fax. 04 93 83 08 96

## **Territoire Ouest Azur Directeur M. André GAUCHER**

Directeur pôle ESAT : M. Damien DELERUE  
Directeur Pôle Accueil et Habitat : M. Pierre DE SAINT DENIS

## **Secteur enfants**

IME PIERRE MERLI (rattaché au Territoire en 2015)  
Directrice : Mme Edith Entringer  
Représentant(e) de l'association : M. Louis Vieilledent  
SEES Pierre Merli : 340 avenue Weisweiler - 06600 Antibes - Tél. 04 93 33 55 09 - Fax. 04 92 91 42 85  
SIPFP J. Weisweiler : 281 avenue Weisweiler 06600 Antibes - Tél. 04 92 91 42 82 - Fax. 04 92 91 42 87  
Internat SEES : 12 bis avenue des Motels - 06600 Antibes - Tél. 04 93 61 83 06  
Internat SIPFP : 17 avenue Pierre Curie - 06160 Juan Les Pins - Tél. 04 93 61 14 41  
SESSAD : 2791 chemin Saint Bernard - 06220 Vallauris  
Tél. 04 93 65 44 12 - Fax. 04 93 65 45 26

## **Secteur adultes**

Représentant(e) de l'association :  
M<sup>me</sup> Madeleine Juaneda  
ESATITUDE La Siagne : 290 impasse de l'Ecole Vieille - 06550 La Roquette-sur-Siagne  
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33  
Foyer d'hébergement et CAJ La Siagne : 290 impasse de l'Ecole - Vieille 06550 La Roquette-sur-Siagne  
Tél. 04 92 19 12 12 - Fax. 04 92 19 00 33  
Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé « Les Palmiers » : 180, Bd Jacques Monod 06110 - Le Cannet  
Tél. 04 04 93 94 75 10 - Fax. 04 93 45 67 80

Représentant(e) de l'association : M<sup>me</sup> Eveline Morel  
ESATITUDE Cannes : 8 avenue Costebelle - 06400 Cannes  
Tél. 04 97 06 37 50 - Fax. 04 93 43 99 60  
Foyer d'hébergement Epanouir : 44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes  
Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77  
Foyer d'hébergement et de vie Michelle Darty : 36 bd Louis Négrin 06150 Cannes-La-Bocca  
Tél. 04 92 28 07 97  
CAJ L'Escapade : 44 avenue du Petit Juas - 06400 Cannes - Tél. 04 92 99 55 99 - Fax. 04 93 68 59 77  
SAVS : 39 bd Carnot - 06400 Cannes - Tél. 04 92 99 14 88

Représentant(e) de l'association : M. Max Dubreuil  
ESATITUDE Antibes : 620 rue Henri Laugier 06600 Antibes - Tél. 04 93 73 00 19 - Fax. 04 93 20 89 52  
Foyer d'hébergement et de vie et CAJ Le Roc : 656 rue Henri - Laugier 06600 Antibes  
SAVS : 19, avenue Thiers «L'Hippocampe» - 06600 Antibes  
Tél. 04 93 61 63 56

Foyer de Malbosc «Laurence Marcaroff» (rattaché au Territoire en 2015)  
Directeur : M. Philippe Fraulich  
Représentant(e) de l'association : M. Henri Wendling  
Quartier Saint-Jean - 06130 Grasse  
Tél. 04 93 09 22 84 - Fax. 04 93 09 72 74

## **Territoire Riviera Nice Menton Directeur M. Thierry PLUMAT**

Directeur pôle ESAT : M. Fabien DUPAS  
Directeur Pôle Accueil et Habitat : Mme Anne-Marie MILITANO

## **Esatitude Nice**

Délégué aux Structures de Travail : M. Jacques Bore  
Délégué aux Structures d'Hébergement : M. Georges Astesano  
Ateliers de Alberti : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice - Tél. 04 92 00 28 80 - Fax. 04 93 56 76 48  
Ateliers Jean Médecin : 65 avenue Henri Matisse 06200 Nice - Tél. 04 92 29 20 00 - Fax. 04 92 29 20 05  
Foyer d'hébergement, Foyer de vie et CAJ La Madeleine : 44 bd de la Madeleine 06000 Nice - Tél. 04 92 15 21 60 - Fax. 04 92 15 21 61  
Foyer d'hébergement et Foyer de vie Torrini : 8 rue Torrini 06000 Nice - Tél. 04 93 87 44 40 - Fax. 04 93 87 16 16  
CAJ Le Trident : 44/46 avenue Denis Séméria 06300 Nice  
Tél. 04 92 00 28 70 - Fax. 04 92 00 28 79  
SAVS : Le Palio - 4 Place de la Brigue 06300 Nice  
Tél. 04 93 55 66 04

Représentant(e) de l'association : M. Roger Nicolas  
ESATITUDE Menton : 95 route de Gorbio - 06500 Menton - Tél. 04 92 10 46 46 - Fax. 04 93 28 46 83  
Foyer d'hébergement et de vie et CAJ Les Lucioles : 95 route de Gorbio 06500 Menton  
Tél. 04 92 10 46 46 - fax. 04 93 28 46 83  
SAVS : 8 rue du Prato - 06500 Menton Tél. 04 93 44 87 58

MAS des Fontaines (rattaché au Territoire en 2015)  
Directrice : Mme Annick Ameline  
Représentant(e) de l'association : M<sup>me</sup> Nicole Prissert  
158 avenue de Provence - 06430 La Brigue  
Tél. 04 93 04 98 00 - Fax. 04 93 04 76 19

MAS de Canta Galet (rattaché au Territoire en 2015)  
Directeur : M. Ousseynou Wathe  
Représentant(e) de l'association : M. Patrick Marchetti  
120 avenue Joseph Durandy - 06200 Nice  
Tél. 04 92 15 18 00 - Fax. 04 92 15 18 02



# DONS ET LEGS

*Notre association agit au quotidien pour que les personnes concernées par le handicap mental et leurs familles puissent mieux vivre avec et parmi les autres.*

Peut-être envisagez-vous de soutenir l'action de certains organismes d'aide aux personnes en difficulté **en cette période de fin d'année au cours de laquelle on pense souvent aux autres.**

Parmi les autres, il y a les enfants et adultes handicapés accueillis dans les établissements de votre association.

Car l'ADAPEI-AM, par son objet et son affiliation à l'UNAPEI reconnue **d'utilité publique, jouit de la capacité de recevoir tous les types de libéralités.**

Par libéralités, nous entendons les dons et les legs.

## **En ce qui concerne les dons :**

Les versements effectués au profit d'associations d'intérêt général ou reconnue d'utilité publique ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de leur montant, retenus dans la limite unique de 20 % du revenu imposable.

## **En ce qui concerne les Legs :**

Il convient de libeller très précisément tout document sous seing privé ou notarié au bénéfice de **ADAPEI-AM Nice la Plaine 1 Bât B2 Avenue Emmanuel Pontrémoli CS 83218 06204 NICE CEDEX 3**  
N'hésitez pas à faire appel à votre notaire ou à nos services qui vous renseigneront.

*Ce geste de générosité aidera l'ADAPEI-AM à aller de l'avant tout en vous permettant d'obtenir une réduction d'impôt sur présentation du reçu fiscal que nous ne manquerons pas de vous adresser.*



Outil décisionnel intelligent  
Comptabilité

Facturation

RH

Paie

Dossier Patients

Solutions de

Workflow

Dossier individuel de l'utilisateur



## LES PROGICIELS DU SECTEUR MÉDICO-SOCIAL

### ⊙ Notre Savoir-faire...

- Éditeurs de solutions intégrées et spécifiques depuis 30 ans
- Une forte expertise métier au service de 6000 clients
- Une vision du futur
- Notre culture du service clients.

### ⊙ ...Pour bâtir l'informatique ensemble à long terme

- La parfaite maîtrise de la réglementation et de l'organisation de vos structures
- Un déploiement de solutions évolutives et performantes répondant à vos besoins réglementaires de gestion
- Notre accompagnement dans les mutations informatiques de demain.



04 73 980 987  
[www.alfainfo.fr](http://www.alfainfo.fr)



01 40 25 30 00  
[www.cegi.fr](http://www.cegi.fr)

# PROXIMITÉ (n.f.) : IL Y A TOUJOURS UNE AGENCE CAISSE D'ÉPARGNE PRÈS DE CHEZ VOUS

**Agir** dans la proximité  
**Servir** avec professionnalisme  
**Mériter** votre confiance

- 148 agences
- 4 centres d'affaires
- 1 e-agence en ligne
- 1 agence patrimoniale à votre service !

Particuliers | Gestion Patrimoniale  
Clientèle Professionnelle | Associations  
Entreprises | Professionnels de l'Immobilier  
Collectivités Locales | Logement Social

Pour connaître l'espace client le plus proche  
de chez vous :

**N°Vert 0 800 770 390**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



**CAISSE D'ÉPARGNE**  
COTE D'AZUR

**LA BANQUE. NOUVELLE DÉFINITION.**

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L.512-85 et suivants du Code monétaire et financier – Capital social 395.033.520 euros – 455, promenade des Anglais, 06200 Nice – 384 402 871 RCS NICE – Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 002 199. Titulaire de la carte professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce, sans perception d'effets ou valeurs, n° 10480 délivrée par la Préfecture des Alpes Maritimes, garantie par la Compagnie Européenne de Garanties et Cautions, 128 rue de la Boétie 75378 PARIS Cedex 08.